LA PRESSE

Mlle J F Verreau 1528

SEPTIÈME ANNÉE—No. 260 — MONTREAL, VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1891 — UN CENTIN

PREMIERE EDITION

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, 10.

La séance s'est ouverte à trois heures.

L'honorable M. FOSTER propose la troisième lecture du bill pour amender l'Acte des douanes.

M. PATTERSON propose que le bill soit renvoyé au comité avec instruction d'y ajouter une clause pour admettre en franchise les sucres au-dessous du degré 16 et pour que les droits sur les sucres au-dessous du degré 16 soient diminués de 8/10 de centin à ½ centin par livre.

Par ce changement, dit M. Patterson, les classes pauvres pourront avoir francs de droits les sucres entre 14 et 16, tandis qu'aujourd'hui, il n'y a que les sucres au-dessous de 14, sucres qui sont trop bruns pour la consommation, qui sont admis en franchise.

L'honorable député cite du *Canadian Manufacturer* un extrait disant que l'abolition des droits sur les sucres par le gouvernement n'a bénéficié qu'aux raffineries. Il cite aussi un passage du discours du sénateur Drummond, un des grands raffineurs, disant que si les sucres bruts étaient reçus en franchise en Canada, le sucre raffiné pourrait être vendu à aussi bon marché en ce pays qu'en Angleterre où d'après les derniers avis, il se vendait à trois cents et trois huitièmes en gros. On devrait pouvoir l'acheter au même prix en Canada.

M. STAIRS répond à M. Patterson. Il dit que la proposition de M. Patterson n'aurait aucun effet pratique, car à part deux mille cinq cents tonnes, tout le sucre produit par la Jamaïque, l'an dernier, marquait au-dessous de 14 degrés. Outre cela, la proposition de M. Patterson aurait l'effet de détruire l'industrie de la raffinerie du sucre en Canada sans aucune diminution de prix sur les sucres communs pour le consommateur. Si les sucres jusqu'à 16 étaient admis francs de droits, les raffineurs américains introduiraient comme sucres bruts en Canada les sucres raffinés communs et de mauvaise qualité.

M. Stairs ajoute que les faits et les cotes du marché sont là pour prouver que l'effet immédiat de la politique du gouvernement a été de diminuer de deux cents à deux cents et demi le prix du sucre en Canada, et que le sucre n'est pas à meilleur marché à New-York et en Angleterre qu'en ce pays. Les raffineurs américains peuvent avoir expédié, de temps à autre, des chargements de sucre comme en Angleterre où ils les ont vendus au-dessous du prix du marché, dans le but d'écouler un surplus de stock, mais c'est là un fait isolé et qui ne fait pas le prix du marché.

M. CHARLTON répond à M. Stairs et dit que la protection de 8/10 centins, accordée aux raffineurs canadiens, leur permet de faire un million de piastres de profit par année, aux dépens du consommateur. A six heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

A la séance du soir la discussion a été continuée par MM. Wood, McMullen, Kaulback, Kenny et Casey.

Le vote est pris sur l'amendement de M. Patterson qui est rejeté sur la division suivante :

Pour :—MM. Allan, Allison, Amyot, Armstrong, Bain, Barron, Béchard, Beith, Bernier, Bourassa, Brodeur, Brown, Brown, Cameron, Campbell, Carroll, Cartwright, Casey, Charlton, Choquette, Christie, Colter, Davidson, Davies, Dawson, Edgar, Edwards, Featherston, Flint, Forbes, Fraser, Frémont, Gauthier, Geoffrion, German, Gibson, Gilmour, Godbout, Grieve, Guay, Hargraft, Harwood, Hyman, Innes, King, Landerkin, Laurier, Lavergne, Leduc, Legris, Livingstone, McDonald, McGregor, McMillan, McMullen, Mignault, Mills, Mousseau, Mulock, Paterson, Perry, Préfontaine, Proulx, Rider, Rinfret, Rowand, Sanborn, Savard, Semple, Simard, Somerville, Spohn, Sutherland, Trow, Truax, Vaillancourt, Watson, Yeo.—Total 78.

CONTRE—MM. Adams, Baker, Bergeron, Bergin, Bowell, Burnham, Burns, Cameron, Carignan, Carpenter, Caron, Chapleau, Cleveland, Coatsworth, Cochrane, Cockburn, Colby, Costigan, Craig, Daly, Daoust, Davin, Davis, Denison, Désaulniers, Desjardins (Hochelaga), Desjardins (L'Islet), Dewdney, Dickey, Dupont, Fairbairn, Ferguson (Leeds et Grenville), Ferguson (Renfrew), Foster, Fréchette, Gillies, Girouard, Gordon, Grandbois, Haggart, Hazen, Henderson, Hodgins, Hutchins, Ingram, Ives, Jamieson, Kaulbach, Kenny, Kirkpatrick, Langevin (Sir Hector), Larivière, Lépine, Lippé, MacDonald (Kings), MacDonald (Winnipeg), MacDonnell (Algoma), Mackintosh, McAllister, McCarthy, McDonald (Victoria), McDougall (Pictou), McDougall (Cap Breton), McKay, McLean, McLennan, McLeod, McNeill, Madill, Marshall, Miller, Mills, Montague, O'Brien, Ouimet, Paterson, Pelletier, Pope, Prior, Putnam, Reid, Robillard, Roome, Ross, Rickman, Skinner, Sproule, Stairs, Stevenson, Taylor, Temple, Thompson, (sir John), Tisdale, Tupper, Tyrwhitt, Wallace, White (Cardwell), White (Shelburne), Wilmot, Wood (Brockville), Wood (Westmoreland).—Total 102.

Le bill est ensuite lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides et vote les crédits supplémentaires pour le département de l'agriculture. La séance est levée à 11.35 heures.

Société Littéraire de Laprairie

A l'assemblée semi-annuelle de la Société Littéraire de Laprairie, tenue le 2 septembre 1891, les officiers suivants ont été élus :

Président, capt. T. Bourrassa; 1er vice-président, Louis Crompe; 2e vice-président, Frs. Beauvais; sec.-trésorier, Sifroi Faille, jr; sec.-archiviste, Ernest Faille; bibliothécaire, E. Faille; comm.-ordonnateurs, Joseph Doré et Arthur Brossard; directeur de théâtre, capt. E. N. A. Sylvestre; comité de régie, capt. T. Bourrassa, S. Faill jr, S. Patenaude, J. Durandeau, Dr J. B. D. Brossard.

FAITS DIVERS

—Les messieurs du grand jury sont partis, hier après-midi, à 3 heures, pour leur visite d'inspection aux prisons et à l'école de réforme.

A 10 heures, ce matin, ils iront au pénitencier de St-Vincent de Paul. Le départ aura lieu comme d'habitude au Palais de Justice.

—Le comité de santé a siégé hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Hamelin. Après avoir recommandé la construction d'égouts dans certaines rues, le comité a discuté quelques minutes un projet d'enlèvement des vidanges par la ville. Rien n'a été décidé, cependant, et le comité s'est ajourné sans avoir fait beaucoup de besogne.

—On se plaint que deux voitures de vidangeurs semaient des débris tout le long de la rue Notre-Dame hier soir. Les voitures avaient été surchargées.

—Comme protection contre le feu, le chef Benoit tiendra sur le terrain de l'exposition une pompe à vapeur, une pompe chimique et un dévidoir double. Des tentes seront érigées pour les hommes et chevaux. Les pompiers seront sous les ordres de MM. Brière et Taylor.

—Les grands jurés en faisant leur rapport doivent mentionner le fait qu'il n'existe aujourd'hui qu'une seule chapelle à la prison des hommes, dans laquelle les catholiques comme les protestants sont obligés d'assister aux exercices religieux. Ils recommandent l'érection d'une autre chapelle.

—Encore un jugement qui devra inspirer plus de prudence aux conducteurs de voiture. Un M. Joannette, cultivateur de Saint-Martin, revenant de la ville, dans le cours de l'hiver dernier, avait été renversé et blessé par l'une des voitures de la compagnie Sharps Express et Cie, en descendant la côte Vallières, à Notre-Dame des Neiges. Poursuivie peu après, par l'intermédiaire de M. J. A. Bernard, avocat, la compagnie a été condamnée, hier, à payer $250 à M. Joannette et les frais de l'action telle qu'intentée.

—Si l'on peut en juger par le nombre d'entrées reçues jusqu'à ce jour, l'exhibition promet d'être un succès. On a du hier, refuser plusieurs entrées. A l'heure qu'il est, il y a 600 entrées dans le département industriel seulement. Parmi les animaux, les entrées sont pour les moutons, 300; les cochons, 280 et les chevaux, 380. Les gallinassés sont au nombre de 1000.

—Un nommé Arsène Latendresse, accusé de vol de grand chemin, a été condamné hier après-midi par le juge Desdoyers à cinq ans de pénitencier.

—Plusieurs des amis du capitaine Provost, du poste de pompiers du carré Chaboillez, se sont réunis hier soir à l'occasion de son 28ème anniversaire. La soirée a été des plus agréables.

—Le maître de poste a reçu avis du département à Ottawa, qu'il y avait une malle supplémentaire fermant à six heures samedi soir, pour la transmission de matières postales par le "Circassian."

—Une enquête sur le corps trouvé enseveli sous un amas de charbon, à bord du vaveur "Fremona" hier, a eu lieu à la morgue hier soir. C'est un nommé Stephen Dickson, qui travaillait au chargement du bateau. Il paraîtrait qu'il était sujet à des attaques d'épilepsie. Un verdict de "trouvé mort" a été rendu.

—C'est aujourd'hui que M. James Day, C.R., le doyen du barreau du district, célèbre son 86e anniversaire. M. Day est né en Angleterre et est venu au Canada en 1828. Il a été admis à la pratique en 1834.

—L'enquête dans la cause de Alice Manders s'est terminée hier. Toute cette affaire reste encore à l'état de mystère. Le verdict a été que la jeune fille était morte d'empoisonnement du sang causé par une opération qu'elle avait subie de la part de personnes inconnues.

—L'ambulance de l'hôpital Général a été appelée trois fois hier. Dans chacun de ces cas les blessures reçues n'étaient pas sérieuses. L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée une fois, mais c'était une fausse alarme.

Patrick O'Grady, accusé de vol de grand chemin sur la personne d'un sauvage nommé Richard Jones, a été trouvé coupable hier après-midi en Cour Criminelle. Le prisonnier a fait partie du corps de police pendant quelque temps mais a été démis pour mauvaise conduite.

—Cette nuit vers 1 heure le constable Prévost étant de service sur la rue Notre-Dame, rencontra un couple composé d'un jeune homme nommé Louis Payne et d'une fille de mœurs légères, avec laquelle, il flânait.

Les ayant observés pendant un certain temps et leur attitude lui ayant paru suspecte le constable s'approcha et leur demanda ce qu'ils faisaient sur la rue à cette heure. Le jeune homme lui répondit de se mêler de ses affaires. Cette réponse n'ayant pas paru satisfaisante, l'agent de police l'emmena au poste malgré une vive résistance de sa part, dans laquelle il fut frappé plusieurs fois. Ce matin le prisonnier fut amené devant le recorder et trouvé coupable d'avoir flâné en mauvaise compagnie sans pouvoir rendre un compte satisfaisant de sa conduite. Pour cette offense et pour avoir résisté à la police il devra payer $10 d'amende ou faire deux mois de prison.

—Une fille, Catherine Kelly, 22 ans, a été trouvée hier soir en état d'ivresse dans un terrain vacant, rue Frontenac, avec deux individus qui prirent la fuite en apercevant la police. N'ayant pu expliquer d'une manière satisfaisante sa présence à cet endroit, elle fut conduite au poste. Ce matin elle s'est entendue condamner par le recorder à $5 d'amende ou deux mois de prison.

—Tout le monde s'accorde à dire que la meilleure place pour une douzaine de portraits des mieux finis, sous un court délai, c'est chez H. Dagenais, 542 Lagauchetière, coin de la rue Saint-Laurent, ancienne place de I. Martial. 260—2

—Ne pas oublier que c'est samedi, le 12 courant, la grande ouverture chez Aug. S. Langevin, 1577 rue Ste-Catherine.

PAULET & MARCHAND.

258—3

RESUME TELEGRAPHIQUE

—Mlle Mary Mahon, modiste de Québec a déposé son bilan hier, à la demande de MM. McCall et Cie, de Montréal. L'actif est évalué à environ $2,200 et le passif à environ $1,000.

—M. L. A. Croteau, faisant commerce à Québec sous le nom de Croteau et frère, a déposé son bilan hier, à la demande de la Banque Nationale. M. James J. Thomas a été nommé gardien provisoire. Les principaux créanciers de cette faillite sont MM. Joseph et fils, $35,000, Whitehead et Turner, $2,600, Th. Ledroit, $545, B. Houde et Cie, $848, Th. Hethrington, $305, A. B. Dupuis, $367, Drolet et Poitras, $277, A. E. Vallerand, $235, Ferd. Delisle, $451, D. Arcand, $235, et J. A. Mailloux, $300. L'assemblée des créanciers est fixée au 29 courant.

—Les Québecquois pensent que la prétendue petite guérisseuse de Montréal peut les guérir de tous maux.

—Son Honneur le maire Belleau, de Lévis, doit avoir une entrevue bientôt avec le gouvernement fédéral au sujet des travaux à faire faire à certaines parties du cap devenues dangereuses.

—Il est rumeur qu'un député d'un des comtés du bas du fleuve sera nommé greffier de la Cour Criminelle en remplacement de M. Duggan qui vient d'être victime d'un grave accident et qui ne pourra reprendre son devoir au prochain terme de la cour, qui s'ouvre le 10 octobre.

—Mme Zolowski, à Ashland, Wisconsin, était hier matin, occupée à coudre à la machine à la lumière d'une lampe, lorsque son enfant, âgé de trois ans, fit tomber la lumière en voulant se traîner vers elle. La lampe fit explosion. Les flammes se répandirent rapidement dans la salle. La mère saisit son enfant et s'enfuit à l'étage supérieur. Son mari couru après elle pour éteindre le feu. Il se brûla lui-même et ne put l'arrêter. Elle s'élança dans la rue ayant toujours son enfant dans les bras et tomba dans le ruisseau où elle mourut des suites de ses brûlures.

—Hier, vers deux heures après-midi, une femme inconnue bien mise et paraissant âgée d'environ 25 ans, s'est jetée dans les chutes Niagara, à peu de distance du parc Prospect. Un homme du nom de Cahein, de Philadelphie, se jeta résolument à l'eau pour essayer de la sauver; mais elle se débattit et résista à ses efforts. La lutte cessa seulement lorsqu'ils furent près du bord des chutes. Cahein ne put alors que se sauver lui-même en s'accrochant à des branches près de la rive.

Environ deux heures après, un groupe de promeneurs qui se trouvaient sur l'île Luna entendirent près d'eux un jeune homme dire : "Je m'en vais; au revoir!" Et en se retournant ils le virent s'élancer dans l'eau et disparaître peu après dans la chute. Son nom est, dit-on, Albert Heimlich, barbier à New-York, arrivé depuis peu aux chutes. Les deux corps n'ont pas été trouvés.

—M. Chamberlain, imprimeur de la reine, à Ottawa, va prendre sa retraite prochainement, paraît-il. On dit que M. Samuel Davidson, de Montréal, lui succèdera.

—Une dépêche de Calcary annonce qu'un Anglais âgé de 20 ans, s'est pendu dans les salles des immigrants.

LONDRES, 10—Une épidémie de diphthérie sévit dans la province de Stambof, en Russie. Les mères exposent de propos délibéré leurs enfants à la contagion, préférant les voir succomber à cette maladie plutôt qu'aux tortures de la faim.

Le libre échange

Veut dire, comparer le travail canadien à celui le moins cher du monde, y compris le travail des Chinois et celui fait aux prix les plus bas.

LE TARIF ÉLEVÉ

Signifie des gages élevés, beaucoup d'ouvrage, ce qui permettra à tous les ouvriers de fumer les cigares "Crème de la Crème". 215—jno

Les marionnettes Till

Allez voir les "Marionnettes Till," les plus étonnantes marionnettes qui soient venues au Canada. Ne privez pas vos enfants de ce joli spectacle qui aura lieu tous les jours de cette semaine, après-midi et soir. 258—4

"Old Chum"

Tabac à fumer, haché. Pas besoin d'éloge. Ce tabac se recommande par lui-même. Tabac de première classe à un prix raisonnable.

D. RITCHIE ET CIE.
Montréal.

Les plus anciens manufacturiers de tabac haché et les plus grands fabricants de cigarettes du Canada. 231—jno

"German Syrup"

Remède pour le Group et la Toux

Pour les enfants il faut qu'un remède soit absolument sûr. Il faut qu'une mere ait autant de confiance à ce remède de qu'à son livre de prière. Il faut que ce remède soit sans ingrédients incertains, violents ou dangereux. Il faut qu'il soit sans reproches tant dans son matériel que dans sa fabrication. Il faut qu'il soit facile à administrer, facile et plaisant à prendre. Il faut que l'enfant l'aime. Il faut qu'il soit prompt dans ses effets, soulageant immédiatement, comme les maladies des enfants viennent vite, augmentent vite, et finissent d'une manière fatale ou autrement en très peu de temps. Il ne faut pas seulement qu'il les soulage vite, ils faut aussi qu'il les guérisse promptement, parce que la constitution des enfants perd sa force quand ils sont enfermés trop longtemps. Il faut que ce remède soulage avec de petites doses. Pour un enfant, une grande quantité de remèdes n'est pas nécessaire. Il ne faut pas que ce remède diminue l'appétit ou la santé de l'enfant. Toutes ces considérations s'appliquent aux grandes personnes comme aux enfants, et font du Sirop Allemand de Boschee, le remède favori des familles. (3)

Situations vacantes

ON DEMANDE une servante au No 84 rue Cherrier. 232 jno

ON DEMANDE des vendeurs locaux ou voyageurs, position permanente, salaire et dépenses payés chaque semaine. Brown Frères, pépiniéristes Toronto., Ont. 255—6

ON DEMANDE à louer au Sault au Recollet ou plus bas sur la rivière des Prairies, une bonne maison avec quelques arpents de terre. S'adresser à L. S. D. bureau de LA PRESSE. 255—6

ON DEMANDE un associé avec un petit capital pour un commerce bien établi, bonne clientèle, pas de concurrence. S'adresser 630 rue Sanguinet. 257—6

ON DEMANDE une servante, avec références, No. 43½ St-Hubert. Pas de lavage. 257—4

ON DEMANDE une bonne cuisinière bien recommandée au No 27 rue Saint-Gabriel. 257—3

ON DEMANDE une bonne cuisinière bien recommandée au No 12 rue Albina, carré St-Louis. 257—jno

ON DEMANDE des agents pour une machine à laver, 265 rue Iberville, M. Chausse. 257—5

ON DEMANDE une servante pour deux personnes 247 rue St Denis. 258—2

ON DEMANDE un teinturier au No 21 ruelle Picard, bon salaire. 258—3

ON DEMANDE une bonne servante générale au No 73 rue Champ de Mars. 258-3

ON DEMANDE une servante générale pour deux personnes. Pas de lavage. No 73 rue St Hubert. 258—3

ON DEMANDE une chambre non garnie dans une famille privée. S'adresser par lettre à M.M. la PRESSE. 258—6

ON DEMANDE une bonne cuisinière et une fille de chambre qui sait coudre, au No 383 rue Sherbrooke. 258—3

ON DEMANDE deux bons valisiers et une fille pour tapisser les valises 150 rue St Laurent. 258—3

ON DEMANDE une bonne cuisinière, Dr J. A. Desjardins, 160 rue Cadieux. 258-4

ON DEMANDE une servante pour la campagne, au No 32 rue St Denis. 259—2

ON DEMANDE une bonne cuisinière au No 575 rue Sherbrooke. Références exigées. 259—3

ON DEMANDE une modiste de robes de première classe. S'adresser au No 253½ rue St Dominique. 259—2

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille, pas de lavage. 53 St Denis. 259—2

ON DEMANDE un bon barbier au No 137 rue McGill. 259—2

ON DEMANDE deux bons barbiers, ouvrage à l'année, au No 2158 rue Notre-Dame. 259—2

ON DEMANDE immédiatement une institutrice diplomée pour enseigner le français. Pour conditions, s'adresser à Onésime Piette, commissaire, ou au notaire Lavallée, secrétaire de la municipalité scolaire de la paroisse de Berthier (en haut). 259—3

ON DEMANDE une servante générale avec recommandations. 112 rue St Laurent. 259—3

ON DEMANDE une servante générale au No 121 rue Drolet. 259—3

ON DEMANDE deux bons tailleurs de pierre. Bon salaire. S'adresser rue St Denis, près du Carré Viger, ou No 263 rue Shaw. 259—2

ON DEMANDE une seconde fille de chambre, sachant un peu coudre, 232 rue St-Denis. 259—2

ON DEMANDE une servente au No 2515 rue Notre-Dame. 259—3

ON TROUVERA pour monsieur, une chambre meublée garnie, avec gaz, eau chaude et eau froide, au No 83 rue St Denis. Pas de pension. 259—2

ON DEMANDE une bonne couturière pour travailler en dedans. William Currie, 1955 rue Notre-Dame. 259—2

ON DEMANDE une servante au No 61 rue Bonsecours. 259—3

A vendre ou à louer

A VENDRE par J. A. CHARLAND, 70 rue St-Jacques
$125—Un lot 20 x 100 rue St-Denis.
$2,200—Quatre logis rue Rivard, loués $330.
$6,200—6 logis, rue St Ignace, loués $744.
$9,900—21 logis, rue Lusignan, loués $1,570.

AVIS AUX ACHETEURS—J'ai 200 maisons à vendre, de tous les prix, et dans toutes les parties de la ville. S'adresser à J. A. Charland, No 70 rue St Jacques. 1a

A VENDRE OU A LOUER — Pour exposer des marchandises. Des grandes vitrines, cadre en cerisier. S'adresser à C. G. Glass, 1850 rue Notre-Dame, coin de la rue McGill. 233—jno

A LOUER—Un logement 4 appartements, chauffé par le propriétaire. S'adresser au No 672 rue St Hubert. 255—8

A LOUER, un grand salon et bureau pour médecin, et chambre meublée pour un monsieur. S'adresser au No 135 rue St Laurent. 249—no

A LOUER au No 2133 rue Notre-Dame, logement de 9 appartements avec w. c. Aussi places d'écurie. Loyer $20 par mois. F. R. Garand, 1865 rue Notre-Dame, vis-à-vis le palais de justice. 253 jno

A LOUER—Magnifique villa, pourvue de toutes les améliorations modernes, No 118 rue Notre Dame, Hochelaga. Aussi haut et bas de maison No 68 et 84 rue Moreau, Hochelaga, et haut et bas de maison, de première classe, Nos 488 et 498 rue St Denis; tous ces logements, pour être loués à très bon marché. S'adresser à J. B. Rolland & fils 6 à 14 rue St Vincent. 257—6

A VENDRE, une paire de juments canadiennes (demi-ponies), jeunes et très vigoureuses. S'adresser à G. A. Nantel, à son bureau, à LA PRESSE, ou sur les lieux, Cote des Neiges, près du collège Ste-Croix. 4 8 10 12

A LOUER—Un entrepôt en pierre, convenable pour l'emmagasinage de marchandises pesantes ou l'établissement d'une fabrique; avantageusement situé au coin de la rue Ste Thérèse et de la ruelle Vaudreuil. S'adresser à Walter Drake, No 61 rue St Gabriel. 258—4

A VENDRE, un restaurant, 309 rue Logan, une place pour les huitres, le tout sera vendu pour $50. 258—6

A LOUER—2 jolis haut de maison de 6 appartements chacun avec bains et closets, aux Nos 24 et 30 rue Labelle, à raison de $12 par mois d'ici au 1er mai; possession pour le 1er octobre. S'adresser à Jos. Bourdeau 63 rue Berri. 258—4

A LOUER—Chambre double avec pension, 336 rue Dorchester, aussi pensionnaire de table. 254—4

A VENDRE, une belle épicerie dans la meilleure partie de la rue St Antoine, stock d'à peu près $2000, conditions faciles. S'adresser à Dagenais et Marchand, coin Ment Ste Marie et St Antoine. 258—4

A VENDRE—Une ronde de lait. 5 vaches, cheval, voiture, etc. Bonne clientèle. S'adresser 162 rue Champlain. 258—4

A LOUER pour ateliers un local de 30 x 40, rue Dorchester, 3 portes de la rue Saint Laurent. S'adresser au No 401 rue St Dominique. 10 12 15 17 19

AUX IMPRIMEURS — A vendre, une presse 9 x 13, 20 fontes de caractères. S'adresser de midi à 3 heures, No 1225 rue Notre-Dame. 259—3

A VENDRE—Un bar de première classe, excellente place de commerce, salle à manger et à billards. L. Harris, 1 rue Saint-Edouard, coin de la rue Bleury. 259—6

A VENDRE, à la Côte des Neiges, la jolie propriété appartenant ci-devant à A. E. Dubois, mesurant 3 arpents de front et ayant une superficie d'environ neuf arpents avec maison en pierre de taille et autres bâtisses, beau verger. Titres parfaits. Pour conditions s'adresser au No 196 rue St Denis entre 3 et 6 heures p.m. 10.12.15.17.19

A VENDRE un hôtel, au No 1012 rue Ontario, sera vendu pour cause de maladie, place avantageuse, bonnes conditions. 258—120

A VENDRE 30 gallons de lait par jour. Wm Kydd, Petite Côte. 259—3

CHAMBRE MEUBLEE à louer, première classe, gaz, bain et w.c. 430 rue Dorchester. 259—3

CHAMBRES jolies et confortables avec bonne pension, confort de chez soi, améliorations modernes. Belle localité, 98 rue St-Denis. 250—15

Divers

UN MONSIEUR muni d'un capital de $1,500 peut l'engager avec avantage dans une industrie établie de laquelle il pourra tirer de $50 à $200 de profit par semaine en sus de ses dépenses. S'adresser à Harris No 1 rue Edouard. 257—6

DUHAMEL, MARCEAU & MERRILL
AVOCATS
JOSEPH DUHAMEL, C. R.
F. R. MARCEAU, L. L. B
ALFRED E. MERRILL, L. L. B.
1709 RUE NOTRE-DAME
Bâtisse de la "Royale," vis-à-vis le Séminaire. Téléphone No 2179.

ARGENT A PRETER à n'importe quel montant, à 5 et 6 pour cent. Créances achetées.
H. SCHETAGNE, Notaire,
Bureau : 67 rue St-Jacques, Montréal.
Résidence : Lachine

ARGENT A PRETER
sur propriétés bâties à Montréal ou sur bonnes terres. Créances hypothécaires et débentures achetées ou vendues. S'adresser à Perodeau & de Salaberry, notaires, bâtisse de la New York Life, Place d'Armes, Montréal. 1a

ARGENT A PRETER
Créances achetées à 5 et 6 pour cent
L. BELANGER
NOTAIRE
58 RUE SAINT-JACQUES
ET
116—RUE VISITATION—116

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque, sur propriétés de ville ou fermes à la campagne, au plus bas taux d'intérêt.
Les emprunteurs économiseront une commission d'agence en s'adressant directement à
LOUIS ALLARD,
245 rue St-Denis, Montréal. 168

$50,000 A PRETER sur hypothèque, sur propriétés au centre de la cité, (pas moins de $200 à la fois). Ces fonds sont entre les mains d'un particulier, non d'une société. S'adresser à
A. BOUCHARD, L.L.B.
Notaire,
Tél. Bel 2815 — 25 rue St Jacques. 1a

A VENDRE—$15,500 seulement ! Pour cette propriété de 16 logements, située à l'entrée de la rue Ste Elisabeth et donnant $1656 de loyer par an. S'adresser à
A. BOUCHARD, L. L. B.,
Notaire,
No 25 rue St Jacques.
Téléphone Bell 2815. 1a

AVIS
L. J. HERARD
Marchand de ferronneries, a transporté son établissement au
No 21 RUE SAINT-LAURENT

DUCHARME, LEDUC & BOURQUE
Ingénieurs civils et arpenteurs,
35 Rue Saint-Jacques
bâtisse de l'*Etendard*. Brevets d'inventions, analyses de minerai. Tél. 2801. 1a

JOS. LAMOUREUX
Marchand-tailleur, No 163 rue Ste-Catherine. Toutes commandes exécutées soigneusement. Un seul prix. Une visite est respectueusement sollicitée. Téléphone Bell 6338. 1a

Ecole de dessin et de peinture
Cours d'après nature et d'après l'antique. Leçons privées données à l'atelier ou à domicile. Classe du soir trois fois par semaine.
E. LEFEUNTEUN, ARTISTE PEINTRE,
No 62 rue St-Jacques, Montréal.

A. H. DUCHESNEAU
confiseur et pâtissier, a transporté son établissement au No 1916 rue Notre-Dame-Ouest, porte voisine du City Hotel. Vous trouverez un assortiment choisi de pâtisseries, confiseries et une spécialité de Pain de Noce, crème à la glace, préparations de viande à ordre. 206—jno

P. B. MIGNAULT
AVOCAT
Bâtisse de la New-York Life (chambre 619)
Coin Place d'Armes et St Jacques
Entrée par l'élévateur. Téléphone 2632
205

A. FISET, L.L.B.
NOTAIRE
73 RUE ST-JACQUES
Argent à prêter sur hypothèque. Règlement de successions et de faillites. Téléphone Bell 2776. 1a

JOS. PERREAULT
Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'appareils à l'eau chaude, à vapeur et à gaz, etc., etc. 173 rue Amherst, coin Ste-Catherine, Montréal. Téléphone Bell 6311. Prix très modérés. 6 m

OCTAVE GILBERT
Ferblantier, Plombier et Couvreur, Poseur d'appareils à l'eau chaude, à vapeur et à gaz, etc., etc. 503 rue Craig, près de la rue St-Laurent, Montréal. Téléphone Bell 6784. Prix très modérés. 1 a

F. ED. MELOCHE
(Ancien élève de M. N. BOURASSA, et professeur à l'Ecole des Arts
ARTISTE PEINTRE
Décoration d'édifices publics, religieux et civils. Résidence: 43 rue DES ALLEMANDS. Ateliers: 7 rue STE-JULIE. 1a

MUSIQUE NOUVELLE pour la saison prochaine. La valse complément de Soupirs d'Amour : Réjouissance d'Amour, par F. T. Baker ; notre édition de 10c est une copie exacte de l'édition de 60c, enregistrée. Ce morceau se vend très vite. Maintenant prête la série de valses magnifiques Rosabel, par E. J. Abraham : il y a peu de valses qui soient plus jolies que cette composition superbe ; notre édition complète 10c, copie enregistrée 75c. Aussi prêts deux très jolis morceaux faciles par le compositeur bien connu W. Smallwood, savoir : Clarice et Charlotte, polkas, prix 10c chacun. Nous avons détaillé au-delà de 3,000 copies de Soupirs d'Amour, et nous espérons que la nouvelle valse de Baker sera dans toutes les résidences avant longtemps. De plus que la valse Rosabel, nous avons d'autres morceaux sous presse. Faites attention à nos annonces du mois d'octobre. W. STREET, 29 rue Bleury.

ALCIBIADE BEIQUE, organiste à Notre Dame, professeur de musique.

M. Béique commencera ses leçons de musique le 1er octobre dans la maison de MM. Laurence et Mantha (coin des rues Lagauchetière et St Denis). Pour informations, etc., s'adresser au magasin de musique de Edmond Hardy, 135 rue Notre-Dame. 245

AUX DAMES et aux demoiselles.—Assistez à la nouvelle école de coupe (d'après le système français), et en moins de quinze jours, vous pourrez tailler à perfection vos robes, manteaux, etc. Cette méthode est excessivement simple ; tout consiste dans le maniement d'un outillage qu'on se procurera à l'école pour $5. Prof. Mme BARON, 1521 rue Notre-Dame, Mme Kellogg's french tailor system. 1a

COGNAC E. PUET
médaillé à toutes les expositions hautement recommandé par les médecins.
Bitter Sirona, 4 médailles d'or. Tonique digestif et supérieur à tous les bitters connus. Liqueurs extra-fines de la maison Gravet Guillois et Cie, 11 médailles et diplômes d'honneur.
JULES GIROUX
Seul agent général, 10 et 12 rue Claude, Montréal.
ARTHUR LEFAIVRE,
Représentant. —1a

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
BOIS de SCIAGE
92—Rue Sanguinet—92
MONTREAL.
Clos } Coin des rues Sanguinet et Dorchester: Téléphone No 105. Bassin Wellington, en face des bureaux du G. T. Téléphone 1140

REMÈDE NATUREL POUR LES
Attaques d'Epilepsie mal caduc, Hysterie, Danse de St Vite, Maladies Nerveuses, Hypocondrie, Mélancolie, Insomnie, Etourdissement Débilité du cerveau et de la moelle épinière, Etc., Etc.

Louanges constantes jusqu'à la mort

New Haven, Conn., Juillet 1888.
La maladie que j'ai soufferte durant les dix années passées était l'épuisement nerveux. J'ai essayé beaucoup de remèdes et plusieurs docteurs, dont les résultats variaient. Mon grand trouble était l'insomnie, étant incapable de jouir d'un peu de sommeil au moins. Mais je me procurai le meilleur avantage substantiel dans le Tonique Nerveux de Koenig. J'en publierai des louanges jusqu'au dernier jour.
DAME MARGUERITE EHNI,
77, Rue Chapel.

Notre BROCHURE pour les personnes sujettes aux maladies nerveuses sera envoyée GRATUITEMENT à toute adresse et les malades pauvres peuvent aussi obtenir une médecine de nous SANS FRAIS. Ce remède a été préparé par le rev. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., pendant les dix dernières années, et il est actuellement préparé sous sa direction par la
KOENIG MEDECINE CO.,
50 rue W. Madison, coin de la rue Clinton, Chicago, Ill.
A vendre par les droguistes. Prix $1.25 la bouteille. 6 bouteilles, $5.
En vente chez E. LEONARD, 113 rue St Laurent, Montréal. q h

F. E. VILLENEUVE, L.L.B. Avocat
BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA
71A rue St Jacques......Bell Téléphone 9125
MONTREAL. 166—jno

Drs. MATHIEU & BERNIER
CHIRURGIENS-DENTISTES
Coin des rues Champ-de-Mars et Bonsecours
Extraction de dents sans douleurs avec les procédés les plus perfectionnés. 153

Le Docteur P. PHILIPPE
Ancien Interne en Médecine et en Chirurgie des Hôpitaux de Paris.
Médecine-Chirurgie
Spécialité: Maladie des Femmes
86 Rue BERRI MONTREAL
Heures de consultations: 8 à 10 a.m., 4 à 6 p.m., 7 à 9 p.m. Téléphone Bell 6533. 1a

Docteur H. J. BRODEUR
Membre de la Société de Dermatologie de Paris. Spécialiste : Maladies de la Peau et des Voies Urinaires
51 RUE ST-DENIS, MONTREAL
Heures de consultations: de 8 à 10 a.m., 2 à 4 p.m., 6 à 8 p.m.
Téléphone Bell, 7241. 1a

PHARMACIE DeFOY
1344 RUE NOTRE-DAME
Médicaments brevetés français et anglais et Articles de Toilette. Prescriptions remplies avec soin. Heures du dimanche : 9 à 10 hrs a.m., 12 à 1 p.m., 6 à 7.30 p.m. Service de nuit, cloche 1216. Téléphone Bell, 9140.
J. E. DEFOY,
6m — Successeur du Dr Thibault.

E. LEFEUNTEUN
Artiste-Peintre, tableaux, décorations, portraits. 62 rue St Jacques, Montréal. 1a

J. H. LECLAIR
ARPENTEUR
73 RUE ST-JACQUES
BATISSE PERRAULT

DORE & CHARBONNEAU
Ingénieurs civils, Arpenteurs, Architectes et Solliciteurs de patentes
15 — COTE SAINT-LAMBERT — 15
MONTREAL
J. E. DORÉ, I. C. — Bell Telephone 2131
T. J. CHARBONNEAU, I. C. A. P.

MIGNAULT & BELANGER
INGÉNIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
Bureau : Bâtisse de la New-York Life Chambre 611
Brevets d'invention, marques de commerce pour le Canada et l'étranger. 1a

ALPHONSE LABADIE
Agent d'Immeubles, Assurance, Prêts et Collections, 15 Côte St-Lambert, Montréal.
Téléphone Fédéral 83. — B. B. P., 1311.
Avec MM. LABADIE & LABADIE, Notaires.
Argent à prêter. 1a

V. LACOMBE
Architecte et Mesureur
897 rue Ste-Catherine
MONTREAL

La Cie d'Assurance Mutuelle
CONTRE LE FEU DE LA CITÉ DE MONTRÉAL
No 9 COTE ST-LAMBERT
Réduction de 60 pour cent sur les taux ordinaires. 6m

MEUBLES !
Pour sets de chambres et salons rendez-vous
— CHEZ —
L. R. VALIQUETTE
254 Rue St Laurent
157

H. A. MILLER
Peintre de maisons, d'enseignes et de rideaux, tapissier et décorateur, doreur, vitrier, imitateur, blanchisseur, etc.
1996 RUE STE-CATHERINE
211

A LOUER
Cottage semi-détaché, No 4 Avenue Tara Hall ; blanchi dernièrement et en parfait ordre. Fournaise à eau chaude, etc. S'adresser au No
1763 RUE NOTRE-DAME

BOIS FRANC ET MOU
A l'abri des intempéries. Bon et sain.
Prix de $5.00, $6.00 la corde
Livré gratuitement à une partie quelconque de la ville, chez
D. WHELAN
Marchand de Bois et de Charbon
COIN DES RUES AMHERST ET CRAIG.
Je ne garde que du bois du haut Canada.

C. ALFRED CHOUILLOU,
Agent Général — MONTREAL.
139—1a

FEUILLETON DE *LA PRESSE*

LA FIANCEE du MORT

(29)

DEUXIÈME PARTIE

(*Suite.*)

Celui-ci offrait avec son camarade un parfait contraste... Il était petit et gros, très ventru, quand l'autre était long et maigre et semblait avoir passé sa vie à se serrer le ventre, tant il était plat et rentré.

Le nouveau venu avait le visage riant et fleuri, si bouffi aux pommettes que les yeux disparaissaient presque derrière les bourrelets de chair... Il semblait se mouvoir avec assez de difficulté, respirait avec peine, et la *filature*, comme on dit en argot de police, ne devait pas être son affaire. En revanche, il semblait assis sur ses pieds comme en plein roc et paraissait fort difficile à déraciner. Ses bras massifs dénotaient une force extraordinaire. Il devait être d'un secours précieux dans une bagarre ou dans un coup de chien... On l'appelait Le Ventru...

Mme Lebiond avait fini de lire sa lettre... Elle rabattit sa voilette sur son visage, serra le papier dans sa poche et se mit à marcher d'un pas plus rapide, pour se réchauffer sans doute, car elle se sentait glacée.

Elle tourna le coin de la rue des Acacias... descendit vivement cette rue, dont la pente est assez rapide, et elle rentra au numéro 150 bis, dans une maison d'apparence plus que modeste, occupée par différents corps de métier dont on voyait les vestiges épars dans la cour, une cour spacieuse, sombre néanmoins, aux pavés humides et gras, malgré la gelée.

L'inconnue franchit le seuil de la porte cochère, traversa rapidement la cour parmi les camions, les ballots de tous genre, et entra, au fond de cette cour, dans un vestibule obscur précédant un escalier étroit, aux marches poussiéreuses, dans laquelle elle s'engagea...

Bec-de-Canard était toujours derrière elle.

Il quitta la jeune femme au pas de l'escalier, revint sous le premier vestibule, chercha la loge de la concierge, y entra et demanda s'il y avait dans la maison une dame nommée Mme Leblond, et, sur la réponse affirmative que lui fit la concierge, il chercha à obtenir des renseignements sur cette dame...

— C'est une dame très comme il faut, très tranquille, dit la portière, qui vit dans la maison depuis près d'un an avec son petit garçon.

L'homme eut un frémissement imperceptible.

— Ah! Elle a un petit garçon ?

— Un amour d'enfant, espiègle, intelligent, et que tout le monde aime dans la maison.

— Quel âge ?

— Dans les cinq ou six ans.

— C'est bien ça, dit à part lui Bec-de-Canard-

Puis, poursuivant son enquête,

— Cette dame est veuve ?

— Il paraît...

— Elle est riche ?

— Elle paye très exactement son loyer et n'a pas de dettes.

— Elle travaille ?

— On dit qu'elle donne des leçons. Elle fait aussi de la peinture et des tapisseries qu'elle vend aux amateurs. C'est une femme qui a eu des malheurs, car elle est toujours triste, et on croirait qu'elle redoute quelque danger ?

Quel danger ?

— Je ne sais pas, mais elle n'a pas l'air rassurée... Elle ne sort jamais, que pour ses affaires, et jamais elle ne promène son fils... si ce n'est le soir... et ils vont du côté du bois de Boulogne au lieu de descendre dans Paris, où il y a des lumières.

On dirait qu'ils se cachent, qu'ils ont peur de faire quelque rencontre fâcheuses. A part cela, une très honnête femme, manières distinguées...

Bec-de-Canard en savait assez.. Il en savait plus que la concierge.

Il sortit vivement et alla, dans l'avenue de la Grande-Armée, rejoindre son collègue.

— Eh bien ! fit-il d'un air joyeux, nous tenons notre citoyenne. Ce n'a pas été sans peine... Depuis un mois bientôt que nous la cherchons...

— C'est bien elle ?

— Assurément !

— Et l'enfant ?

— L'enfant est là aussi. Ils demeurent rue des Acacias, 150 bis.

— Il faut prévenir M. Lantin...

— Pas encore, Attends...

— Pourquoi ?

— Il faut d'abord tirer profit de notre découverte. Nous avons eu assez de mal.

— En effet.

Les deux hommes se dirigèrent vers la porte Maillot... Ils étaient très satisfaits d'eux-mêmes, aussi s'offrirent-ils une récompense sous forme d'absinthe, une absinthe vert d'émeraude qu'ils absorbèrent avec une religieuse componction...

— Enfin, dirent-ils en se frottant les mains, nous n'avons pas perdu notre journée. Nous avons maintenant l'oiseau à portée de notre main, et il suffira d'étendre le bras; mais, mâtin, on avait pris de grandes précautions, et il a fallu employer les grands moyens, et ça se paie ça...

—Ça se paie très cher, dit Bec-de-Canard..

Les deux camarades, on l'a deviné déjà, appartenaient à cette catégorie d'hommes qui pullulent dans certains quartiers de Paris et qu'on emploie à des besognes louches, moitié agents de police, moitié bandits, prêts à tout entreprendre, à tout risquer, pourvu qu'il y ait de l'argent à gagner.

Ils étaient pour le moment au service de M. Lantin, l'homme d'affaires du marquis d'Yrvois, chargés par lui de découvrir le fils du marquis et de le remettre entre les mains de son père adoptif.

Bien des évènements s'étaient passés en effet depuis le départ de Pauline et de Marc,—évènements que nous allons résumer rapidement pour revenir ensuite à l'endroit où nous sommes de notre récit.

M. Lantin était rentré au château d'Yrvois porteur de la réponse que nous connaissons.

Le marquis, le voyant revenir seul, l'avait reçu tout frémissant, pâle de colère, les lèvres serrées, l'œil farouche.

Il dit avant que l'ancien avoué eût ouvert la bouche :

—Elle refuse ?

—Elle refuse, monsieur le marquis.

—Elle refuse de réintégrer le domicile conjugal ?

—Oui, monsieur le marquis......

—Malgré les adjurations, malgré les menaces ?

—Malgré tout. J'ai dit tout ce qu'il était humainement possible de dire...

—Et quelles raisons donne-t-elle ?

—Elle ne veut plus vous voir... Elle vous accuse d'avoir tué son fiancé...

M. d'Yrvois ricana.

—Elle le croit donc ?

—Elle en est sûre...

—Elle me hait tant !...

—Elle accusera monsieur le marquis hautement, si monsieur le marquis l'y contraint.

—Cela, je m'en moque... on n'accuse pas sans preuves...... En a-t-elle ?

—Elle ne doit pas en avoir.

—Pourquoi ?

—Parce que je ne pense pas que monsieur le marquis...

Et l'homme d'affaires regarda fixement M. d'Yrvois.

Celui-ci ne sourcilla pas.

—Evidemment... J'avais d'autres chats à fouetter que d'aller tirer cet oiseau. Je ne connaissais pas d'ailleurs à ce moment Mlle de Mériane pas plus que son fiancé, et je ne m'occupais guère d'eux...

—Je le pense bien... Alors je ne m'explique pas pourquoi monsieur le marquis a dit qu'il était l'auteur de ce crime...

—Pour faire enrager ma femme, exaspéré que j'étais par ses dédains. Je lui ai dit que c'était moi qui avais tué son fiancé... pour la faire souffrir, avec l'envie d'avoir en effet commis ce crime pour être haï d'elle, pour la torturer puisqu'elle ne veut pas m'aimer.

(*A suivre*)

Cigarette "Derby"

Pour cinq centins, vous pouvez acheter cette cigarette qui à l'exception de "l'Athlète", est de toutes les autres marques sur le marché, vendues pour le double du prix.

D. RITCHIE ET CIE.,
Montréal.

Les plus anciens manufacturiers de tabac haché et les plus grands fabricants de cigarettes du Canada. 231—jno

ARGENT A PRETER

sur billets promissoires, traites et chèques seulement. Argent reçu en dépôt. Intérêt 4 pour cent par année sur dépot.
J. O. DESROSIERS, Banquier.
14 Place d'Armes

Le doyen Gray de Westfield, Mass, souffrait d'une toux chronique et invétérée compliquée de transpirations nocturnes qui l'avaient réduit à l'état de squelette vivant. Plusieurs remèdes avaient été essayés sans aucun succès et ses amis entretenaient des doutes sérieux sur la possibilité de sa guérison. Il a été complètement guéri par deux bouteilles du BAUME DE CERISIER SAUVAGE DU DR WISTAR.

A vous mesdames

Si une femme veut engraisser vite, se guérir de la maladie si commune à son sexe, jouir d'une bonne santé et aimer la vie, nous lui conseillons d'essayer une bouteille du "Régulateur de la santé de la Femme" du Dr J. Larivière. C'est le Tonique des nerfs par excellence, le stimulant sans égal qui dispose à la gaieté et chasse les voiles sombres de la mélancolie. Une cuillerée à soupe de "Régulateur" avant chaque repas, relève les forces, arrête toute douleur, donne appétit et facilite la digestion. En envoyant 25c pour un "Female Porous Plaster" du Dr J. Larivière, le meilleur emplâtre pour les femmes, vous aurez tous les renseignements et certificats concernant ce merveilleux remède. Pour toutes informations s'adresser : Dr J. Larivière Manville R. I. MM. Evans & Sons, Montréal P. Q. sont les agents généraux en Canada pour fournir mes remèdes aux pharmaciens et marchands. 227—q h

Un Egyptien habile

Le fils de Saleuka Pacha, Nelton, fera des tours d'équilibre comme on en a jamais vus, ce soir au Parc Sohmer; il jouera tous les jours de cette semaine, l'après-midi de 3 à 5 heures, et le soir de 8 à 10 heures. 258—4

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR

M. Brosseau, dentiste, 7 rue Saint-Laurent, est allé récemment à New-York où il a fait l'acquisition d'un grand nombre d'instruments nouveaux et notamment d'un appareil perfectionné pour l'extraction des dents sans douleur, qui est le dernier mot de l'art. —1a

—Demandez la gomme de Gibbons chez votre épicier, elle guérit instantanément le mal de dents. Prix, 15c. 1a

—A. J. H. ST-DENIS, notaire, argent à prêter. Vente de propriétés. Règlements de successions et faillites, No 62 rue St Jacques. Téléphone 2027. 1a

—Ceux qui désirent avoir des portraits à l'huile, à l'eau, à l'encre et au crayon pris d'après n'importe quel petit portrait sur zinc, par un maître de l'art, devraient se rendre chez F. G. et M. N. Blanchard, 82 rue Cherrier. Portrait au crayon grandeur naturelle dans un magnifique cadre pour $10.

Pianos d'occasion

D'excellents pianos d'occasion à bon marché et à termes faciles, paiement de $5 à $10 par mois chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. 253—15

ARTISTE PEINTRE

M. Eugène L'Africain a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir son atelier au No 141 rue St Pierre, coin de la rue Craig. M. L'Africain dont l'habileté est bien connue, fait une spécialité de portraits en tout genres, tels que pastel, crayon, peinture à l'huile et à l'eau.

Cigarettes "Hyde Park"

Une merveille de manipulation dans la fabrication des cigarettes. Elles font fureur à Londres. Essayez-les.

D. RITCHIE & CIE,
231—jno — Montréal.

MERES !

QUAND VOTRE ENFANT SOUFFRE ET CRIE DE DOULEUR

N'ALLEZ PAS

lui donner aucun sirop adoucissant ou narcotique injurieux, il se peut qu'il soit troublé par les vers, et qu'il ait besoin des

CRÊME de CHOCOLAT

— DE —

DAWSON

POUR • LES • VERS

Un spécialiste éminent pour les maladies des enfants dit : "Un besoin qui s'est fait sentir depuis très longtemps est enfin rempli par les CRÊMES DE CHOCOLAT DE DAWSON POUR LES VERS. Elles sont certaines, n'exigent aucun autre médicament, et étant préparées sous forme de crême de chocolat, les enfants ne les refusent jamais."

En vente dans toutes les Pharmacies

25 CTS LA BOITE

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME, Editeur.
Nos 71 et 71a RUE SAINT-JACQUES,
MONTREAL.

ABONNEMENT

Édition quotidienne......	$3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
Édition hebdomadaire...	$1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.

PAYABLE D'AVANCE.

Boite 1178, B. P. "LA PRESSE" Montréal, Canada.

CIRCULATION

Pour la semaine finissant le 5 Septembre 1891 :

LUNDI............	20,491
MARDI..............	20,503
MERCREDI........	20,511
JEUDI.............	20,495
VENDREDI.........	20,527
SAMEDI...........	21,893
Total........	124,420

Moyenne par jour de la circulation pour la semaine finissant le 5 septembre 1891 :

20,736

MONTREAL, 11 SEPTEMBRE 1891

La diphtérie fait actuellement de grands ravages en Russie.

On a compté deux suicides aux chutes Niagara hier.

Le gouvernement français a décidé de prendre à sa charge les frais des funérailles de M. Grévy.

Le bureau d'hygiène provincial est convoqué à Québec pour le 23 du mois courant.

La récolte de blé au Manitoba cette année sera en moyenne de 35 minots l'arpent.

Un tremblement de terre a causé d'immenses dégâts dans la république de San Salvador.

Le congrès des trade unions réuni à New-Castle a adopté hier une résolution favorable à la journée de travail de huit heures.

Le prince de Bismarck a reçu ordre de son médecin de s'abtenir de tout travail mental, s'il veut conserver ce qui lui reste encore de forces.

On constate un regain d'activité chez les missionnaires mormons établis en Angleterre et dans les pays scandinaves.

Les élections générales au Chili auront lieu le 15 octobre prochain. L'installation du nouveau président aura lieu le 26 décembre.

Une dépêche d'Aylmer annonce que M. Devlin, représentant du comté d'Ottawa aux Communes, est dans un état des plus critiques.

Tout le budget, moins quatre articles, est à l'heure qu'il est voté par les chambres fédérales. Les crédits supplémentaires seront déposés lundi.

Le paquebot de la compagnie du Pacifique "l'Empress of Japan" est parti de Vancouver pour le Japon hier avec 138 passagers de première et 230 d'entrepont.

Un enfant âgé de trois ans et demi seulement a été mis en accusation à New-York hier pour le crime de meurtre. Il a été acquitté comme étant irresponsable de ses actes.

Il résulte de la réponse faite par les autorités fédérales aux demandes de secours qui lui ont été adressées en faveur des émigrés israëlites arrivés à Montréal ces jours derniers, que c'est aux compagnies de navigation qu'incombe le devoir de secourir les indigents qu'elles nous amènent d'Europe.

Parmi les nombreux attraits que présente le dernier numéro du *Monde Illustré*, ce que l'on remarquera le plus peut-être ce sont les illustrations se rapportant au monastère des Trappistes à Oka et l'article qui les accompagne. Cela est tout d'actualité.

Les autres gravures, expulsion des Juifs de Russie, quartier chinois à San Francisco sont aussi bien jolies.

La chronique hebdomadaire, une lettre parisienne, poésie, articles de variétés, explications de gravures et les deux feuilletons complètent cette dernière livraison. Les dames, échecs et jeux d'esprit sont en grande faveur toujours. C'est un numéro à lire.

Les imposantes manifestations de Cronstadt, de Pétersbourg et de Moscou n'ont pas eu seulement pour effet de rendre à l'Europe l'équilibre qu'elle paraissait avoir perdu; elles ont encore fait une cure merveilleuse : elles ont guéri Guillaume II d'une de ses affections les plus chroniques.

Naguère, le jeune souverain ne manquait aucune occasion de déclarer—parodiant le mot de son aïeul—qu'il ne pouvait se tirer, en Europe, un seul coup de canon sans sa permission ; c'est-à-dire que c'était à lui, tout puissant, que l'Europe devait la paix et que lui seul pouvait la garantir.

Aujourd'hui, son langage est infiniment plus rassis, et s'il faut en croire la version officielle de son allocution de Mersebourg, il aurait dit modestement, en réponse au discours de M. de Stolberg-Wernigerode :

"J'espère que nous jouirons pendant longtemps des bienfaits de la paix, *mais cet espoir ne dépend pas de moi seul.*"

Où est la jactance d'antan ?

Comme bien on pense, cette modestie mélancolique n'est guère du goût de certains Allemands qui avaient contracté la douce habitude de voir, au moins une fois par semaine, leur empereur se poser en arbitre exclusif de la paix et en maître souverain des destinées du monde.

LEETTRS DE CREDIT

Nous avons maintes fois protesté contre la lettre de crédit. Qu'elle puisse se justifier plus ou moins, quand il s'agit du paiement d'une somme votée par les Chambres, mais non encore exigible, (l'exercice pour lequel telle somme a été votée n'étant pas encore commencé,) admettons le pour le besoin de la discussion.

Mais la lettre de crédit émise par des ministres de la Couronne en reconnaissance d'un crédit qui n'est pas même voté, est tout simplement l'outrage le plus criminel que l'on puisse inventer à l'adresse du chef de l'Exécutif et du Parlement.

Pas un sou de l'argent public ne peut être payé sans que le parlement en ait voté l'appropriation ou encore sans que le lieutenant-gouverneur n'ait émis son mandat spécial.

Suivre la pratique contraire comme a fait le cabinet Mercier, c'est violer la lettre et l'esprit de la constitution, c'est violer la loi au grand jour, quand on a été assermenté pour en protéger l'exécution. Tout commentaire est inutile. Gare aux banques qui prennent de ces effets illégaux et gare aux ministres, simples employés de la couronne et du peuple,—après tout,—qui les signent.

LA DERNIERE INFAMIE

L'*Electeur* paie d'audace, mais s'il croit nous mater il se trompe du tout au tout. Son dernier article, tout couronné de titres noirs qu'il est, ne fera peur à personne.

Ce que nous avons dit, nous le tenons de l'entourage de M. Mercier même et de ses ministres dont la discrétion, tout comme celle de Pacaud, n'a jamais été exagérée.

Ce que nous avons rapporté des libéraux, ministres et journaux, à l'endroit de Son Honneur le lieutenant gouverneur, a été dit dans nos propres bureaux par un des rouges les plus hupés de Montréal.

L'histoire des deux commissions royales, celle proposée par M. Mercier et celle acceptable au lieutenant gouverneur court les rues depuis huit jours.

La présence du juge Bourgeois à Tourouvre a été, dernièrement, remarquée par toute la paroisse de Sainte-Anne de la Pérade ; également celle d'un autre juge.

Les *purs sangs* du comte Mercier en diraient long là-dessus s'ils pouvaient parler.

En un mot nous n'avons fait qu'ouvrir les yeux pour voir et nous avons vu ce qui pouvait être remarqué par tout esprit observateur.

Nous n'avons jamais eu, ni directement ni indirectement, un mot de renseignement de l'entourage de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.

Ces explications suffiront pour faire toucher du doigt l'infamie que recouvre un passage du dernier article de l'*Electeur* que nous allons citer textuellement :

Ce langage (de LA PRESSE) est d'une indécence inqualifiable, surtout quand il est tenu par des personnes qui sont reconnues comme formant partie de l'entourage immédiat du lieutenant-gouverneur. Y a-t-il, oui ou non, une crise à Québec ? Si oui, — mais nous n'en croyons rien,—leur indiscrétion est tout ce que l'on peut imaginer de plus inconvenant, car, si la chose arrivait, nous serions alors justifiable de dire que M. Angers s'est confié à ses amis, qu'il aurait ourdi une infâme conspiration contre nos libertés constitutionnelles à la suggestion des journaux bleus et sur l'avis de ses intimes. Ce serait une chose révoltante que de voir le chef de l'Exécutif, au lieu de le laisser aviser par ses conseillers naturels,—ses ministres qui ont la confiance populaire,—prendre avis de son entourage et des journaux hostiles à son gouvernement. Il suffit de signaler la chose pour en faire saisir toute la gravité et l'énormité.

Mais encore une fois, non, M. Angers n'est pas homme à consentir ainsi à prostituer la haute position qu'il occupe. Les bleus qui parlent ainsi aux coins des rues ne font que répéter ce qu'ils voudraient voir se réaliser ; ils parlent comme des insensés, oubliant qu'ils compromettent M. Angers, lequel ne leur a pas, bien sûr, laissé connaître ce qu'il entend faire.

Quelle noire calomnie contre Son Honneur dans ces quelques lignes. Le *Courrier du Canada* a dit avec raison que les gens de l'*Electeur* ont perdu la tête. L'organe de M. Mercier qui parle de *prostitution Risum teneatis !*

L'*Electeur* étant trop lâche pour attaquer directement le lieutenant-gouverneur prend occasion de l'un de nos articles pour jeter son ignoble bave sur la personne du chef de l'Exécutif. Ce procédé criminel n'aura pas l'effet convoité. Nous avons dit bien des fois que le lieutenant-gouverneur, connaissant son devoir, l'accomplira tout simplement, quelles que puissent être les conséquences. Les conseils des journaux conservateurs, s'ils en donnent, n'auront pas plus de prise sur sa détermination que les invectives de l'*Electeur*.

La conduite des rouges est simplement dégoûtante. Après avoir justifié Letellier d'un acte injustifiable, les voilà rendus à refuser au lieutenant-gouverneur le droit de revendiquer les prérogatives les plus indéniables de la couronne, celle entre autres de ne pas se voir avisé, sans mot dire, par des criminels reconnus tels à la suite d'une enquête officielle.

Allez, conspirateurs, voleurs publics et vils calomniateurs, le peuple, accablé sous votre joug, se réveille. Le châtiment n'est pas loin. Vous avez bien raison de le redouter.

COMMUNICATION

A Monsieur le rédacteur de LA PRESSE,

Monsieur,

Vous avez publié samedi un article où vous rapportez ce qui se serait passé au Club National lors d'une séance orageuse présidée par Monsieur Lebeuf et où vous me faites jouer un certain rôle.

J'aurais alors accusé M. Lebeuf d'avoir écrit une lettre injurieuse à M. Pacaud.

Vous me permettrez, je l'espère, de rétablir les faits, pour ce qui me concerne.

Je n'ai jamais eu la moindre idée de m'immiscer dans les affaires privées de M. Lebeuf, ni de savoir s'il avait écrit telle ou telle lettre à un ami politique.

C'est vous qui m'apprenez le contenu de la lettre en question que je n'avais jamais vue avant aujourd'hui et que, par conséquent, je ne pouvais avoir en mains à cette date.

J'étais, ce fameux soir, au Club National pour savoir s'il était vrai que le président du club eût porté contre le ministère Mercier les accusations graves que dévoilait l'*Empire* et que M. Mosher disait tenir de M. Lebeuf.

Vous admettrez, M. le rédacteur, qu'il y a une distinction à établir entre une lettre écrite à un ami politique et une accusation portée dans un journal ennemi.

Au cours de votre article vous ouvrez une parenthèse pour parler d'un code que j'aurais vendu au gouvernement — vente dont vous entendez vous occuper.

Comme je relève deux erreurs, je m'empresse de vous les indiquer : je n'ai pas vendu de code au gouvernement, j'ai vendu quelques exemplaires d'un Traité de droit criminel " fait en collaboration avec M. Charles Lanctôt, maintenant officier en loi du gouvernement ; et puis ça n'est pas le seul, le procureur-général a bien voulu acheter un certain nombre de " Manuel d'un juge de paix."

J'admets que nous sommes, M. Lanctôt et moi, partiellement responsables de votre erreur, car nous avions négligé de vous faire remettre, avec nos hommages, un exemplaire de ces deux livres. Nous nous hâtons de réparer cet oubli.

J'espère que vous constaterez, si vous avez la bienveillance de parcourir ces volumes, que si nous nous faisons des rentes nous ne les volons pas.

Votre bien dévoué,
R. DANDURAND.

NOTE DE LA RÉD. — Les explications de M. Dandurand, au sujet de ses livres, n'étaient pas provoquées par notre article. Pourquoi ce monsieur s'excuse-t-il autant d'une chose dont personne ne lui a parlé ?

Mais chaque chose en son temps : c'est le moyen de ne rien précipiter, de ne rien gâter.

SILO ET ENSILAGE

QUÉBEC, 9 septembre.

Au Rédacteur de LA PRESSE,

Mon cher Monsieur,

Le gouvernement a expédié des modèles de silo accompagnés d'instructions écrites à tous ceux qui en ont demandés, pour les guider dans la construction de leurs silos.

Maintenant que le temps de remplir les silos approche, veuillez publier les instructions rédigées par M. Ed. A. Barnard sur le temps et la manière de récolter et de mettre en silo le blé d'Inde cultivé pour ensilage. Ce sont les réponses envoyées par le département aux nombreuses demandes de renseignements qui viennent de toutes parts, et en les publiant, vous rendrez un véritable service à la classe agricole.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur,
H. G. JOLY DE LOTBINIÈRE.

Les questions suivantes, adressées au *Journal d'agriculture*, intéressent tous ceux qui se proposent de faire l'ensilage.

1ère Question — Faut-il absolument hacher le blé d'Inde pour l'ensiler ?

Réponse—On peut réussir très bien à faire de l'ensilage de blé-d'inde sans coupe-paille. Il est important qu'on le sache, vu que le coût d'un bon coupe-paille (disons environ trente piastres) est un dépense que bon nombre de nos cultivateurs hésiteraient à encourir sans être assurés d'avance des grands profits qu'ils en retireront.

Je suis convaincu de l'utilité du coupe-paille, non seulement pour l'ensilage, mais pour la préparation de tous les fourrages à faire consommer à l'état sec. Il donne une économie bien constatée du tiers du fourrage consommé. Pour l'ensilage, il y a surtout une économie d'espace. L'ensilage haché prend moins de place.

Quant à l'ensilage du blé-d'Inde sans le hacher au coupe-paille, j'en ai vu de mes yeux qui était excellent. Pour réussir il suffit de tasser les brassées avec soin les unes près des autres, de manière à laisser entre elles le moins de vide possible. Aussitôt qu'une première rangée de brassées aura couvert tout le fond du silo, on remplira les vides entre les brassées au moyen de quelques tiges de blé-d'Inde bien tassées. Cela fait, on fera une seconde rangée, toujours dans la même direction, mais en appliquant cette fois la tête des tiges sur le pied de la rangée précédente, ainsi de suite. Remarquez qu'il ne faut pas lier les brassées, parce que à cause de liens, il resterait des vides impossibles à remplir.

Plusieurs grands cultivateurs des Etats-Unis préfèrent ce mode d'ensilage à cause de la facilité qu'il donne pour sa distribution aux animaux et une plus grande rapidité dans l'emplissage du silo. A la sortie du silo, il suffira de couper par longueur de 18 pouces environ et par brassées.

2ème question — Faut-il remplir les vides entre les deux lambris, et avec quoi ?

Réponse—Il est plus prudent de les remplir, et je préfère la terre sèche au bran de scie, pour plusieurs raisons ! 1o Point de fermentation ; 2o Le vent, à travers les fentes du lambris vide le bran de scie mais n'a pas d'effet sur la terre ; 3o On trouve partout de la terre, tandis qu'on n'a pas toujours du bran de scie.

Quant à laisser du vide, il faut s'assurer que l'air n'y entrera pas tôt ou tard, ce qui gâterait assurément l'ensilage. Or, la moindre fente, dans le lambris extérieur surtout, amènera de l'air au silo et causera un grand dommage.

3ème question. — Quand le blé-d'inde est-il prêt à être ensilé ?

Réponse—Le blé-d'inde doit être ensilé au moment où le grain est tout formé sur l'épis, mais avant qu'il ne durcisse. A ce moment le grain se recouvre d'un vernis et devient très lisse. C'est alors que la plante contient le plus de nourriture possible. En la coupant avant cette époque on obtient bien moins de nourriture, plus tard, la plante devient dure et les animaux n'en tirent plus le même profit. Voilà qui est certain. Or, on ne peut attendre les meilleurs résultats, dans notre climat, que des espèces suffisamment hâtives, et encore faut-il les cultiver avec grand soin pour qu'elles obtiennent dans la saison leur meilleur développement. A cette fin, il faut que la terre soit parfaitement égouttée, chaude et tenue meuble, riche et surtout nette. En tout cas, coupez avant les grosses gelées d'automne. Les petites gelées ne font pas grand tort à l'ensilage pourvu que les tiges puissent continuer à pousser.

4e question—Quel est le blé d'Inde le plus profitable à cultiver pour l'ensilage dans la province de Québec ?

Réponse—Tant qu'on préfèrera de grosses plantes pleine d'eau à de moyennes plantes pleines de sucs nourrissants, on n'obtiendra pas tous les bons résultats que l'on doit attendre de l'ensilage. Nous l'avons déjà dit, en règle générale le cultivateur brassera inutilement et portera à six reprises différentes le double du poids nécessaire chaque fois qu'il ensile du blé-d'inde trop vert, à cause de l'immense proportion d'eau et de matière indigeste qu'il contient ; 1o en coupant ; 2o en chargeant ; 3o en déchargeant ; 4o en ensilant ; 5o en sortant du silos ; 6o en le distribuant au bétail. Sans compter qu'il faut ainsi doubler l'espace dans le silo !

Il est tout à fait certain qu'une tonne de bon blé-d'inde, poussé à bonne fin, donnera autant de nourriture que deux tonnes de grand blé-d'inde américain dont les épis sont à peine formés.

En réponse donc à la question, je dirai : Choisissez parmi les espèces qui mûrissent généralement dans la province celle qui donnera le plus de tiges et de feuilles ; cultivez avec grand soin, de manière à hâter le développement entier de la plante, et quand même la variété choisie ne mûrirait pas complètement chez vous, si la saison n'est pas aussi favorable chez vous que dans d'autres parties de la province, prenez-la de même, pourvu qu'elle arrive au point nécessaire à la formation complète du grain dans l'épi ; c'est à dire qu'il cesse d'être en lait et qu'il soit en pâte, mais avant qu'il ne durcisse dans l'épi.

ED. A. BARNARD.

Cigarettes "Hyde Park"

Une merveille de manipulation dans la fabrication des cigarettes. Supérieure à tout autre marque sur le marché. Essayez-les et jugez-en par vous-mêmes.

D. RITCHIE & CIE,
231—jno Montréal.

Oh! Quelle toux

No 4—Vous avez tous les symptômes de la consomption. En achetant une bouteille de Shiloh à 50 cents vous pouvez guérir cette toux qui vous mine. Au-delà d'un million de bouteilles vendues l'an dernier. Remède infaillible pour croup, coqueluche, etc. Mères de familles n'en manquez pas. Pour maux de dos, côte ou poitrine, faites usage de l'emplâtre poreuse de Shiloh. En vente chez B. E. McGale, 2131 rue Notre-Dame, et par tous les autres pharmaciens.

127—q-h—l. M. V

ATTAQUES D'EPILEPSIE.—Toutes les attaques d'épilepsie arrêtées gratis par le grand restaurateur des nerfs du Dr Kline. Pas d'attaque après le premier jour d'usage. Guérisons merveilleuses. Traité et bouteille de $2 gratis aux epileptiques. Ecrivez au Dr Kline, 931 rue Arch, Philadelphie, Penn.

121—1 M V—QU

Louis Vérande

Le chanteur comique Louis Vérande dont le succes va grandissant de jour en jour, a été re-engagé pour une autre semaine. Il chantera des chansons nouvelles tous les soirs au Parc Sohmer. 258—4

—Grande vente à sacrifice du fonds de banqueroute de Aug. S. Langevin, 1577 rue Ste-Catherine, pour 15 jours seulement.

PAULET & MARCHAND.

258—3

Album du chanteur

Ce chansonnier contenant 80 chansons, fait fureur, tout le monde s'accorde à dire que c'est la plus belle collection de chansons publiée jusqu'à ce jour. Le prix n'est que de 35c. Expédié franco par la poste. 253—10

Les Rhumes, le Mal de Gorge, l'Influenza, la Coqueluche, la Croup, la Bronchite, l'Asthme, et toute affection de la Gorge, des Poumons, et de la Poitrine sont guéris promptement et radicalement par l'usage de

WISTAR'S BALSAM OF WILD CHERRY,

qui ne fait pas sécher un rhume en en laissant subsister la cause, mais le chasse, nettoye les poumons, et adoucit l'irritation en faisant ainsi disparaître la cause. La CONSOMPTION peut être guérie en usant assez tôt de ce remède attitré, comme le prouvent des centaines de certificats. Le véritable est signé "I. BUTTS" sur l'enveloppe. SETH W. FOWLE & SONS, Props., Boston, Mass., Vendu par le commerce en général.

444 Rue Lagauchetière | De 9 heures a Midi
Telephone No 7248 | Et de 2 a 5 heures Soir

Agence Commerciale Canadienne

A. BERTIN & CIE

Collection de factures, mémoires, comptes, notes, billets, etc.etc, sous commission de 2 à 5 p. c. net pour tous frais. (Conditions spéciales pour le commerce de gros).
Avances de 30 à 50 p. c. sur le montant des bordereaux remis en collection.
Escompte au taux légal de tout effet de commerce ou billet promissoire, sous solvables signatures.
Prets sur marchandises, valeurs, immeubles, titres, etc.
Achat de marchandises en solde, créances, vieux stock, etc. etc.
Vente et achat de fonds de commerce.
Représentation commerciale et d'affaires
Gérance d'immeubles et de successions.
Renseignements commerciaux.

NOTA—L'agence se charge : de règlement et vérification, liquidation de société, de faillite, de succession, convention de créanciers en vue d'arrangement ; correspondance, démarches, rédaction d'actes sous seing privé, travaux d'écriture et de comptabilité à prix raisonnable. Bell téléphone 7248. —1 M V

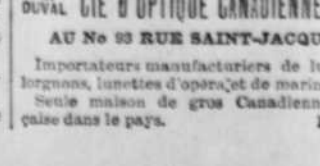

N. DUVAL **CIE D'OPTIQUE CANADIENNE** J. E. GODIN
AU No 93 RUE SAINT-JACQUES
Importateurs manufacturiers de lunettes, lorgnons, lunettes d'opéra et de marine.
Seule maison de gros Canadienne-Française dans le pays. 130—v

COLONNE CARSLEY

NOUVEAUX MANTEAUX

Maintenant exposés

UNE GRANDE CONSIGNATION
— DE —
NOUVEAUX CIRCULAIRES RUSSES

doublés en satin, en brun, marin, grenat et noir ; grandeur 32, 34, 36 et 38 pouces de buste Longueur 54, 56, 58 et 60 pouces. Prix

$4.90 SEULEMENT

Venez voir les nouveaux gilets.

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

NOUVEAUX MANTEAUX

Nous venons de recevoir 6 douzaines de nouveaux circulaires ronds doublés en satin fin, garnis en fourrure, longueur 54, 56, 58 et 60 pouces, nuances les plus nouvelles ; à vendre à

$5.00 SEULEMENT

Nouvelles collerettes.
Nouveaux gilets en drap.
Nouveaux gilets en peluche.
Nouvelles pèlerines en peluche.
Nouveaux habits pour dames.

S. CARSLEY

NOUVEAUX MANTEAUX

Nous exposons maintenant un grand assortiment de nouveaux circulaires Russes, doublés en soie piqués et garnis en fourrure, Grandeur 32, 34, 36, 38 et 40 pouces. Longueur 54, 56, 58 et 60 pouces, nuances les plus nouvelles, à vendre à

$9.25 SEULEMENT

Venez voir nos nouveaux Manteaux d'Opéra.

S. CARLSEY

NOUVELLES ETOFFES

Nous venons de recevoir une grande consignation de nouvelles étoffes Beaver unies et de fantaisie, que nous vendons à des prix très réduits.

NOUVEAUX CHALES

Nous venons de recevoir deux caisses de Châles, nuances les plus recherchées, patrons les plus nouveaux, prix les plus bas possible.

S. CARSLEY

ETOFFES A ROBES

D'Automne et d'Hiver

L'assortiment le plus considérable et le mieux choisi d'Etoffes à Robes de Montréal est maintenant exposé chez

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

CHEVIOTS BLEU MARIN

Couleurs non changeantes, de fabrication domestique.
Véritables étoffes poil de chameau.
Beaux costumes en tweed.
Etoffe amazone, toutes nuances. Tout laine Tweed Halifax, 42 pcs., 50c la verge.

S. CARSLEY

Etoffes à Robes pour l'Automne et l'hiver

Nous venons de recevoir deux caisses d'étoffes à robes en tweed et poil de chameau.
Il n'y a pas deux pièces semblables.
Et ces marchandises sont les plus belles que l'on puisse désirer.
Barrées et carreautées, unies et de fantaisie, marchandises les plus nouvelles.

S. CARSLEY

Etoffes à Robes pour l'Automne et l'hiver

Nous venons de recevoir une grande quantité de ces marchandises, patrons les plus nouveaux.
Etoffe diagonale pesante.
Belles étoffes amazone.
Beaux mélanges cheviots.
Etoffes à robes, nuances les plus nouvelles, pour dames.
Costumes en tweeds de fantaisie.
Nouveaux plaids tartans.
Pour avoir les patrons les plus nouveaux d'étoffes à robes, venez directement chez

S. CARSLEY

Etoffes à Robes d'Automne et d'Aiver

Nuances les plus nouvelles en marchandises teintes chez S. Carsley.
Cachemire tout laine.
Cor du roi tout laine.
Etoffes tout laine pour dames.
Etoffes Amazone tout laine.
Etoffes Cheviot tout laine.

Prix les plus bas.
La meilleure qualité.

S. CARSLEY

Fil Clapperton

Servez-vous toujours du fil Clapperton. Alors vous serez certain d'avoir le meilleur fil sur le marché. Il ne se casse pas, ne fait pas de nœuds, et chaque rouleau contient 300 verges.

S. CARSLEY

Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 177
RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL
Téléphones Bell, 2620; Fédéral,

A LA VILLE DE MONTRÉAL
GRANDS MAGASINS
— DE —
La Cie Générale des Bazars
Coin des Rues
STE-CATHERINE, ST-LAURENT ET ST-CHARLES-BORROMÉE

Montréal, Septembre 1891.

Département des Robes et Manteaux

Mesdames,

Nous sommes heureux de vous annoncer que notre couturière parisienne, Madame G. VIDAL, est actuellement en mesure de répondre à tous les ordres que vous voudrez bien lui confier.

Persuadés qu'elle donnera la plus entière satisfaction aux dames les plus élégantes et les plus difficiles, nous ne craignons pas de nous engager à ne livrer aucune toilette qui ne plairait pas sous tous les rapports.

LA DIRECTION.

258—1

HENRY BIRKS & CIE

—BIJOUTIERS—

vous invitent à examiner leur splendide étalage de nouveaux articles de choix pour

Cadeaux de noces, etc., montres de belle qualité, beaux bijoux, articles en argent plaqué, belles chaines, coutellerie artistique en métal, etc

235 ET 237 RUE ST-JACQUES

THE INGRES-COUTELLIER SCHOOL OF LANGUAGES
MONTREAL BRANCH 207 ST. JAMES ST.

LA BIERE et le PORTER

DE LABATT, DE LONDON

A obtenu une Médaille en or à l'Exposition Internationale de la Jamaïque, 1891.

La seule médaille accordée pour la Bière aux exposants du Canada et des Etats-Unis.

JOHN LABATT, LONDON, CANADA

Eau de Mélisse des Carmes

BOYER

Seul Successeur des Carmes

PARIS — *14, Rue de l'Abbaye, 14* — PARIS

EAU DES CARMES TRANSFÉRÉE 14 RUE DE L'ABBAYE PARIS RUE TARANNE No. 14

CONTRE :
Apoplexie | Mal de Mer
Choléra | Vapeurs
Indigestions | Défaillances
Fièvre jaune

Voir le Prospectus dans lequel chaque Flacon doit être enveloppé.

exiger l'étiquette blanche et noire que doivent porter les flacons de toute dimension.

DÉPOTS DANS TOUTES LES PHARMACIES DU *Monde entier.*

Se méfier de la Contrefaçon et exiger la Signature de

A. Boyer

Avis aux Consommateurs

Les PRODUITS de la

PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND

11, Place de la Madeleine, à PARIS
(Ci-devant, 207, rue Saint-Honoré)

Tels que ORIZA-OIL ★ ESS.-ORIZA ★ ORIZA-LACTÉ ★ CRÈME-ORIZA
ORIZA-VELOUTÉ ★ ORIZA-TONICA ★ ORIZALINE ★ SAVON-ORIZA

Doivent leur Succès et la Faveur du Public *aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication, à leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.*

Mais comme on contrefait ces Produits Oriza pour vivre sur leur réputation
NOUS AVERTISSONS LES CONSOMMATEURS AFIN QU'ILS NE SE LAISSENT PAS TROMPER

Les véritables produits se vendent dans toutes les maisons honorables de Parfumerie et Droguerie.

Envoi franco de Paris du Catalogue illustré.

SIROP *BALSAMO SULFUREUX* LE BRUN

BAUME DE TOLU, GOUDRON, ACONIT ET MONO-SULFURE DE SODIUM PUR

Pour guérison certaine de *Phtisie, Bronchite chroniques, Catarrhes, Laryngites, Extinctions de voix, Maladies de peau.* Pour l'emploi consulter le prospectus.

PARIS, PHARMACIE CENTRALE, 58, faubourg Montmartre, et toutes pharmacies étrangères.
A MONTRÉAL : LAVIOLETTE & NELSON.

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS

Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT des INTESTINS, telles que : *Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de Bile, Congestions du Foie, du Poumon et du Cerveau, etc.*

TRES IMITÉS ET CONTREFAITS

Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec le mot VÉRITABLES
1f50 la 1/2 boîte (50 grains) — 3 fr. la boîte (105 grains) — NOTICE dans chaque boîte.
A Montréal : Phie de MM. LAVIOLETTE & NELSON, et les bonnes Pharmacies.

RARE OLD SCOTCH WHISKY
GREENLEES BROTHERS,
Glasgow & London.

GOUTEZ ET COMPAREZ

— LE —

Fameux Whiskey Ecossais DES MILITAIRES

Cette marque est recommandée par les meilleurs médecins d'Europe comme étant un whiskey vieux et pur.

LAWRENCE A. WILSON &CIE
SEULS AGENTS
207 MONTREAL.

ETABLIE EN 1820

THE LONDON ASSURANCE

Fonds total : $18,000,000

Risques contre le feu acceptés aux taux courants.

E. A. LILLEY,
Gérant de la succursale au Cadada.

Bâtisse Waddel, à Montréal. 182—1mv

Vente par Autorité de Justice

Sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, samedi le douze septembre prochain 1891 à dix heures avant-midi, au bureau de J. A. Odilon Labadie, notaire public à Montréal, No 15 rue St Lambert, l'immeuble ci-après décrit appartenant pour une moitié indivise à Dame Euphrasie Sicotte, épouse de Toussaint Benard et pour l'autre moitié indivise à Allan Alfred Palmer, enfant mineur issu du mariage de Mallory Palmer et feue Elizabeth Aitchison, savoir :

Un certain lot de terre ou emplacement situé dans le quartier Ste Marie de la dite Cité de Montréal, ayant front sur la rue Parthenais et étant une partie de la partie nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro quinze cent soixante-et-treize sur les plan et livre de renvoi officiels du dit quartier et contenant cinquante-neuf pieds de largeur en avant et en arrière par soixante-et-quinze pieds de profondeur dans les deux lignes latérales, plus ou moins, mesure anglaise, et borné comme suit : en front par la rue Parthenais, en arrière par une autre partie du dit lot officiel la propriété de Xavier Dupuis, du côté nord-est par une autre partie du dit lot, la propriété de James Murray ou représentants et de l'autre côté par le lot numéro quinze cent soixante-et-douze, la propriété d'un nommé Jodoin ou représentants sans bâtisse dessus érigée.

Les conditions de vente seront annoncées le jour de la vente.

Pour informations s'adresser à
J. A. ODILON LABADIE,
Notaire,
No 15 rue St Lambert,
Montréal.

Montréal, 27 août 1891. 26,29,2,5,9,11.

Elixir Resineux Pectoral

MARQUE DE COMMERCE.

Voulez-vous ne plus tousser? Faites usage de l'**Elixir Resineux Pectoral**, le grand remède du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Poumons.

De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de communautés religieuses, de **medecins distingues** attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation.

A défaut d'espace nous ne donnons que le certificat suivant :

Montréal, 27 mars 1889.

Après avoir pris connaissance de la composition de l'**Elixir Resineux Pectoral**, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des poumons en général.

N. FAFARD, M. D.
Professeur de chimie à l'Université Laval

En vente partout — 25 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Proprietaire
Joliette, P. Q., Canada.

MALADIES D'ESTOMAC

DYSPEPSIES, GASTRALGIES

Une commission nommée par l'*Académie de Médecine de Paris*, pour étudier les effets du Charbon de Belloc, a constaté que les Maux d'estomac, Dyspepsies, Gastralgies, Digestions difficiles ou douloureuses, Crampes, Aigreurs, Renvois, etc., cessaient après quelques jours d'usage de ce médicament, soit en Poudre, soit en Pastilles. D'ordinaire, le bien-être se fait sentir dès les premières doses ; l'appétit revient et la constipation si habituelle dans ces maladies disparaît. Les propriétés antiseptiques du Charbon de Belloc en font un des moyens les plus sûrs et les plus inoffensifs à opposer aux maladies infectieuses, telles que la Dysenterie, la Diarrhée, la Cholérine, la Fièvre typhoïde. Le Charbon de Belloc est employé soit pour prévenir, soit pour guérir ces maladies.

Chaque flacon de Poudre et chaque boite de Pastilles doivent porter la signature et le cachet du Dr Belloc.

En vente dans toutes les pharmacies. — Prix : Poudre, 2 fr. ; Pastilles, 1 fr. 50.

En vente à Montréal chez Fabre et Gravel Lyman Sons et Cie, et dans la plupart des bons pharmaciens.

—Succès toujours croissant de notre préparation pour faire tomber les poils follets dans la figure des dames ; vu son usage universel, seulement $1.25 la bouteille, y compris une boîte d'onguent.

Nous avons toujours en main la préparation pour teindre la barbe et rendre aux cheveux leur couleur naturelle, sans salir la tête, et une autre pour les cors et le mal de dent. Nous avons de plus la purgation de poumons qui chasse la bile et donne au sang une grande pureté, expulse toute espèce de vers radicalement. Elle est infaillible et peut être prise en toute saison. Lire les certificats qui paraissent les mercredis et samedis dans une autre colonne. Mme Vve R. DESMARAIS et LACROIX, FILS, 1263 rue Mignonne, Coin de la rue Ste-Elizabeth. 44-jna

CORIZA-NEVRALGIES-MIGRAINE

guérison immédiate par la

NASALINE GLAIZE

20 ans de succès.

Dépositaires à Montréal : LAVIOLETTE & NELSON

DEUXIEME EDITION

REVUE DE LA SEMAINE

MONTRÉAL, 11 août 1891.

La première huitaine de septembre n'a pas vu plus de commerce que la dernière d'août. On se tient généralement dans un milieu réservé, mais non dépourvu toutefois d'une certaine confiance.

Pourvu que les cultivateurs n'aillent pas se mettre en tête de retarder le plus possible la livraison de leurs produits.

Nous sommes à l'époque des expositions agricoles. Nous analyserons en temps voulu l'ensemble des rapports.

Le marché monétaire est sans changement: 4 à 4½ pour cent pour les prêts à demande; 6 à 7 pour cent pour l'escompte du papier à terme.

Le change sur Londres vaut: 60 jours, 8⅝ à 7⅞, à vue 9½ à 9⅝, par le cable transatlantique 9¾.

Le 3 pour cent français est coté ferme à Paris à fr 96.47½.

A Londres, le Pacifique Canadien vaut 91½ et à New-York 89½.

A la Bourse, les affaires sont actives et les valeurs s'affermissent beaucoup.

GRAINS ET FARINES

Les marchés anglais sont sous le coup d'une dépression. Il se fait peu de demandes pour livraison future. A Liverpool les pois du Canada sont rendus à 7s.

Comparaison faite avec la période correspondante de l'an dernier les stocks des blés à Chicago accusent actuellement une augmentation de plus de 2,300,000 minots de blé-d'inde et de plus de 2,180,000 minots de seigle. Il y a légère diminution dans les stocks d'avoine.

A Chicago le marché au blé est un peu faible: 91⅝c septembre et 95⅝c décembre, le blé-d'inde y fait 53¼c septembre, 55c octobre, et l'avoine 28¾c septembre et 29⅝c octobre.

Le marché de Montréal continue son état de tranquillité chronique. On voit quelques légères transactions sur l'avoine et les pois, mais pour des affaires sérieuses les acheteurs se tiennent encore à distance.

Nous n'avons rien à changer à nos cotes de la semaine dernière.

Une maison de l'Ouest a vendu ces jours dernier à deux maisons de Montréal pour le compte du marché allemand, environ cinquante mille minots de seigle à cote privée.

Les fermiers d'Ontario demandent $1.00 pour leur blé.

PROVISIONS

On cote, à Liverpool, le lard à 56s 3d, le saindoux à 36s, le bacon 38s à 41s et le suif 26s 3d.

Les lards sont en baisse à Chicago à $10.57½ octobre, $10.95 décembre. Le saindoux y est coté à $6.92½ à $7.20.

Les affaires en lards ont repris quelque peu de vigueur la semaine dernière ici, les stocks sont limités et tenus en fort peu de mains, il y a attente de prix un peu plus raides qu'aujourd'hui. Nous cotons fermes cette semaine, les lards canadiens à $17 et $17.25, de même que les lards de choix américains. Les saindoux sont également fermes à la cote précédente.

PRODUITS DE LA FERME

Le marché n'est pas bien actif mais les valeurs se soutiennent et la demande actuelle pour le marché local et le marché étranger, bien que encore peu animée ainsi que la fermeté de la cote font présager une saison payante pour les producteurs.

Beurre—Marché tranquille; quelques lots sont partis avant-hier pour l'Europe à prix payants. Les fabricants raidissent un peu la note. Les bons beurres des cantons de l'Est sont rares et commandent des prix très fermes. Les bonnes crèmeries nouvelles se distribuent au prix de 19½c à 20c, quelques marques choisies font ½c en plus, les Morrisburgs réalisent 16c à 17c, ceux de l'Ouest 14c à 15c et ceux des Cantons de l'Est seraient tous pris, s'il y en avait, à 17c, 18c et 19c suivant la qualité.

FROMAGE—Les affaires sont lentes en fromage dans le moment, et, de fait, la cote est quelque peu nominale, n'ayant pas varié depuis une huitaine sur notre marché. Dans la campagne les producteurs ne se livrent qu'à bon prix, ce qui arrête pour le moment le mouvement d'exportation.

Le marché à Liverpool est encore à 46s.

Le prix moyen des dernières opérations sur le marché de Utica, N. Y., a varié entre 9c et 9⅜.

Avant hier, à Woodstock, Ont., quatorze fromageries ont offert 3,945 boîtes de fromage du mois d'août. Ventes: 440 boîtes à 9 1⅟16c, 340 à 9⅝c, 325 à 9¾c et 80 à 10c. Les marchands de fromages sont d'opinion que la qualité du fromage pourrait être encore améliorée.

Œufs—Il y a quelque peu de stock inférieur sur le marché qui en souffre et qui ne s'améliorera que lorsque ce stock aura disparu. Ces œufs secondaires sont offerts depuis 9c jusqu'à 12c. Les bons œufs mirés réalisent 13c à 13½c. Il en arrive en assez bonne quantité sur le marché. Dans quelques jours nous connaitrons probablement le résultat net des consignations qui ont été dernièrement adressées d'ici au marché de Liverpool.

FRUITS

Les affaires en fruits de vergers sont actives et les arrivages amples et absorbés rapidement par la consommation. Nous cotons cette semaine les pêches au panier $1 à $1.25, les prunes 75c à $1, les poires 50c à 75c. Les raisins en panier font: raisins bleus 4c à 4½c la livre, les blancs et les rouges 6. Il n'y a pas de changement dans le prix des oranges, des citrons et des bananes. Les pommes nouvelles sont cotées $1,50 à $2.50 le qrt et les raisins de Malaga $4.25 le baril. On cote les dates 6½c à 7c la livre. Les pommes séchées sont vendues à 7½c, les pommes évaporées à 10c et 10½c.

Les fournisseurs en gros dans cette ligne s'attendent à une saison des plus actives avec prix généralement abordables.

HUILES, PEINTURES, ETC.

Le mouvement des huiles grasses n'a pas encore repris beaucoup l'activité. Les prix sont un peu plus abordables et probablement provoqueront des achats plus forts avant longtemps. Nous cotons l'huile de lard extra 70c à 75c; No 1, 15c, huile de lin crue 60c à 63c, huile bouillie 64c. La térébentine vaut de 64c à 66c.

Il n'y a aucun changement encore dans le pétrole qui est à 15c; mais les idées des détenteurs sont à la hausse.

Le commerce des peintures et des vitres est calme et les cotes sont sans changement.

CUIRS ET PEAUX

Nous n'avons absolument rien à noter dans le commerce des cuirs qui va son petit train d'habitude et dont le calme actuel contraste avec le mouvement de l'automne dernier qui, malheureusement, n'a pas continué. Les prix sont stationnaires et les affaires sont faites au jour le jour en petites quantités.

Le même calme règne dans le commerce des peaux de bœuf qui n'a que des stocks relativement restreints dans le moment et s'écoulant assez facilement. La cote est la même que la semaine dernière: 5½c, 4½c, 3½c pour les Nos 1, 2, 3 respectivement.

Les peaux d'agneaux sont montées à 65c.

—Moniteur du Commerce.

Les grandes manœuvres en France

PARIS, 11—Le banquet donné hier à Vandeuvres par M. de Freycinet, président du conseil et ministre de la guerre, aux généraux et attachés militaires étrangers qui ont pris part aux manœuvres a été des plus brillants. M. de Freycinet a fait un discours dans lequel il s'est attaché à faire ressortir les tendances pacifiques de la France.

L'idée consistante de ces manœuvres a-t-il dit était de donner à un commandant en chef l'occasion de se rendre compte par lui-même de l'étendue de ses devoirs en campagne. Le résultat a démontré que tout fonctionnait d'une manière satisfaisante depuis le commandement en chef, ainsi que chaque corps et jusqu'au commandement individuel.

Le ministre constata ce résultat considérable et adressa des félicitations aux généraux et aux soldats.

Il continua ensuite en disant qu'il espérait que les généraux persévèreraient dans leurs efforts pour perfectionner l'armée, laquelle est le principal élément de l'influence de la France dans le Monde. Les progrès accomplis par l'armée française démontrent clairement le fait que le gouvernement de la république en dépit des changements auxquels il est quelquefois contraint, était capable de concevoir et d'exécuter de vastes projets. Personne maintenant, a dit M. de Freycinet, ne doute que nous sommes plus forts et nous prouverons que ce que l'on dit est vrai.

L'immigration chinoise

OTTAWA, 11—Le montant de la taxe perçue sur les immigrants chinois, à Vancouver, durant le mois d'août dernier, est de $3,745, soit une diminution de $6,457 sur le montant perçu le même mois, l'année dernière. Les recettes pour l'année, accusent une augmentation.

Nouveau fusil

CHICAGO, 11—Les officiers et soldats du fort Sheridan ont assisté à l'épreuve d'une carabine à répétition automatique destinée peut-être à révolutionner les combats sur terre. Ce fusil est l'invention du Dr H. A. Pitcher, de Neill'sville, Wis. Il devient automatique grâce à l'utilisation du gaz produit par la combustion de la première cartouche tirée, dont le mouvement de recul renvoie le piston contre une baguette qui met le mécanisme en mouvement. La cartouche vide est rejetée et remplacée par d'autres et le chien est armé automatiquement à chaque coup. Ceci se fait avec une rapidité telle qu'en pressant la détente le fusil décharge en deux secondes les neuf cartouches que contient le tambour de l'arme. Hier, le tir le plus rapide a été de 8 coups en 5 secondes. Le lieutenant Ingersoll se montre très enthousiaste dans son admiration du mécanisme de cette arme. Il est question d'appliquer le même principe aux gros canons pour le service naval et aux torpilleurs.

Noces d'or

Ce matin, avait lieu à l'église du Sault-aux-Récollets une imposante cérémonie. M. et Mme Charles Péloquin célébraient le cinquantième anniversaire de leur mariage. A cette occasion, l'église avait revêtu ses plus beaux ornements et l'éloquent curé de la paroisse, le Révd. M. Beaubien, fit un magnifique sermon de circonstance.

Après le *Te Deum* d'actions de grâces qui fut chanté pour remercier Dieu des bienfaits accordés à ces deux vénérables vieillards, les héros de la fête, accompagnés de leurs nombreux enfants et amis, se rendirent chez M. Jean-Baptiste Péloquin où un magnifique banquet fut servi.

Une adresse fut présentée par l'un des arrière-petits-fils, enfant de trois ans et demie, aux grands parents et plusieurs santés furent proposées par MM. J. A. Fournier, notaire de St Jean, Dr Brunelle, de Montréal et autres. Après quoi, eut lieu la présentation de riches et nombre x cadeaux.

M. Charles Péloquin répondit en termes très heureux à cette manifestation si cordiale d'amour et d'estime, et termina le tout par une bonne vieille chanson canadienne, couverte par de nombreux applaudissements.

Ce ne fut que fort tard dans la soirée que tous se séparèrent emportant avec eux un souvenir ineffaçable de cette belle fête de famille.

(Communiqué.)

Maritime

QUEBEC, 11 — Arrivés: Barque Barkeley Castle, Plymouth; SS. Ontario, Liverpool.

Acquittés: Barques Almo, New Castle; Daphne, Dieppe; Frank Carvill, Granton.

—N'attendez pas, mais donnez immédiatement votre commande pour vos vêtements d'automne et d'hiver chez Vineberg et Cie, 5 rue St-Laurent, qui vous donneront la plus entière satisfaction tant pour la qualité que pour les prix de ces vêtements. Coupe parfaite garantie. 260—2

Parfumerie

M. J. B. Deganne, coiffeur, 110 rue Saint-François-Xavier, invite le public à venir examiner son assortiment de parfums et d'articles de toilette. On trouve à son magasin tous les articles qui se vendent dans un établissement de première classe. M. Deganne a en outre la propriété d'un rasoir d'une grande renommée, le rasoir "Reliance". Tous ceux qui se rasent eux-mêmes devraient faire l'acquisition de cet instrument si parfait. Nous publierons dans quelques jours des certificats attestant la perfection du rasoir "Reliance". 260—2

Le Pavillon du Parc Sohmer

Le fil de fer de Dixon a été placé à une grande hauteur, il passe audessus du Pavillon. Allez le voir marcher samedi après-midi et soir ainsi que dimanche, chaque soir, Dixon fera un feu d'artifice sur son fil de fer. Ne manquez pas cette occasion. 260—2

Parc Sohmer

Samedi, 12 septembre, après-midi et soir, ainsi que dimanche 13 septembre, après-midi et soir. Dixon marchera à une très grande hauteur sur le fil de fer dont il s'est servi pour traverser les chutes Niagara. 260—2

—Nous vendrons $12,000 de marchandises achetées à 50c dans la piastre au magasin de Aug. S. Langevin, 1577 rue Ste-Catherine.

PAULET & MARCHAND.

258—3

Parc Sohmer

Dixon le héro des Chutes Niagara

Samedi après-midi et soir ainsi que dimanche après-midi et soir. Dixon marchera en dehors du Pavillon du Parc Sohmer à une très grande hauteur; le soir il fera un feu d'artifice sur son fil de fer. L'entrée n'est que de 10 cts. 258—3

—On peut se procurer un beau choix de marchandises de marchands-tailleurs, pour le commerce d'automne, chez Vineberg et Cie, 5 rue St-Laurent. 260—2

La semaine prochaine au Parc Sohmer

Commençant le 14 septembre, grandes nouveautés. Toutes les attractions. Toutes les après-midi de 3 à 5½ heures, le soir de 8 à 10½ heures. La nouvelle troupe impériale japonaise, 6 japonais et 2 japonaises, qui est restée 9 mois à l'Eden Musée de New-York, la meilleur troupe existante. 7 actes différents, nouveaux et d'une grande originalité. Les deux ours gris (pesant 400 livres chaque) du célèbre dompteur Pugel. Ces deux ours lutteront ensembles, et contre n'importe quel homme. Ils ont les griffes coupées et portent une muselière. Cette lutte entre ces 2 ours énormes est très intéressante. Ils ont des jeux variés de toutes sortes. Les marionettes Till, changement de programme. Louis Verande, chanteur comique, nouvelles chansons. Le 17 Sept. Louis Cyr, dans son nouveau défi qu'il retient les 4 plus forts chevaux, 2 de chaque main, il les retiendra à la façon de Testo. Après-midi et soir. 260—2

COLONIAL HOUSE

Carré Philippe, ... Montréal

HORLOGES HORLOGES HORLOGES

Nous venons de recevoir plusieurs caisses de jolies horloges de cheminée à des prix de $10 à $50. Aussi un grand assortiment de réveille-matin à partir de $1.00.

Plusieurs de ces effets sont de modèles nouveaux et nous les offrons à très bas prix.

POUPEES !

—DE—

25cts A $16.50

ASSORTIMENT TRES VARIE

Joujoux de toutes descriptions

Effets celluloid en grande variété; utiles et d'ornements.

Fameuses Études Artistiques

—DE—

PRANG

Feuilles de celluloid pour artistes, cinq nuances

DECROTTEURS

Pour lavabos, 4 patrons différents, de 1re classe, fabriqués par la maison bien connue de Raphæl, Tuck & Cie.

Assortiment complet de papeterie de toutes sortes pour convenir à tous les gouts.

Département des articles de fantaisie et de la papeterie.

Henry Morgan & Cie

COLONIAL HOUSE

CARRÉ PHILIPPE

MONTREAL

Annoncez! :):(Annoncez!

QUOI ?

ABSOLUMENT TOUT!

EXPOSITION de MONTREAL '91

Tous les permis d'annoncer à partir d'aujourd'hui jusqu'au 31 octobre 1891, ont été affermés par moi pour les clotures en dedans et en dehors du terrain de l'exposition.

Toutes les annonces devront être sur coton pour être clouées sur les clotures.

Demandez immédiatement les estimations pour l'espace et le tracé des lettres sur la toile.

W. YARDLEY,
43 et 45 rue St Jean, Montréal.
Téléphone Bell 1583. 259—2

GRANDE VENTE

—DE—

Meubles de ménage, vaisselle, portraits, prélarts, etc.,

Ameublements de chambre à coucher, salon et salle à manger, tables, chaises canapés, fauteuils, patères, bureaux, casiers, pupitres, lampes, paillassons, argenterie, coutellerie, rideaux en dentelle, portières, portraits et autres marchandises qui nous arrivent chaque jour.

Vente samedi, 12 septembre à 2.30 hrs.

JAMES STEEL,
Encanteur.
259—2 1826 rue Notre-Dame.

QU'Y A-T-IL

DANS UNE

CHEMISE ?

Toujours les hommes les plus nobles et les meilleurs hommes. Le grand Shakespeare y était. Il en est de même de Robert Burns, Milton, Byron, Pitt, Wellington, Nelson, Napoléon, Soult, Frédéric le Grand, Pierre le Grand, Watt, Stevenson et une foule nombreuse d'hommes distingués y compris Beau Brummell. Alors on portait des jabots et on faisait sa marque. Mais des milliers d'articles de luxe qui leur étaient interdits sont aujourd'hui à la portée des plus humbles. Il n'y avait pas alors de savon doré sur tranche. C'est pour cela que les devants de chemises et les volumineux jabots bouillonnés que nous voyons dans les tableaux du temps nous paraissent si sales et si chiffonnés. Quels magnifiques devants de chemises et quels beaux jabots tuyautés ils auraient eus, en ce temps-là, s'ils avaient pu se procurer le favori de la buanderie et le seul auxiliaire de la ménagère: le

Savon Gilt Edge

— DE —

STRACHAN

UNIVERSITE LAVAL—Ecole Vétérinaire Française de Montréal, affilié à l'Université Laval et incorporée civilement, rue Craig, 378 et 380.—Les cours s'ouvriront le 1er octobre prochain, à 3 heures de l'après-midi. 15 bourses donnant le droit de suivre les cours gratuitement sont à la disposition de ceux qui en feront la demande d'ici le 25 septembre. Cette école par décision du conseil Universitaire Laval donne trois degrés aux élèves, savoir: Celui de Bachelier en 2 années, de médecine-vétérinaire, de docteur en médecine vétérinaire en 3 années. S'adresser pour les renseignements au Dr E. P. Lachapelle, rue Sherbrooke, président de l'école, et au directeur V. T. Daubigny, Dr M. V. 380 rue Craig. Le directeur V. T. Daubigny, Dr M. V. 4 sep. 1m

Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec

Bureau Médical de la Province — Examen préliminaire pour l'admission à l'étude de la Médecine.

L'examen semi annuel pour l'admission à l'étude de la médecine aura lieu JEUDI, le 24 Septembre 1891, à neuf heures a.m., dans le département médical de l'Université Laval, dans la cité de Québec.

L'honoraire est de $10, et doit être payé à l'un des soussignés pas plus tard que le 15 septembre.

Un certificat de bonnes mœurs est de rigueur. Les candidats qui envoient l'honoraire par la malle devront donner leur âge.

A. G. BELLEAU, M. D., Québec,
F. WAYLAND CAMPBELL, M. D.,
Montréal, Secrétaires.

Québec, 7 septembre 1891.

8 9 10 11 12 14 16 18 21 23

Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec

Bureau Médical de la Province. Assemblee Semi-Annuelle

L'assemblée semi-annuelle des gouverneurs (Bureau Médical de la Province) du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, sera tenue dans le département médical de l'Université Laval, à Québec, le MERCREDI, 30 septembre 1891.

Les aspirants à la licence devront envoyer l'honoraire ($20) et le certificat d'admission à l'étude de la médecine, à l'un des soussignés.

Le comité des lettres de créance se réunira au même endroit MARDI, le 29 septembre, à 10 heures a.m., pour examiner les lettres de créance des candidats qui devront être présents.

Les noms et les honoraires des candidats ne seront certainement pas reçus après 10 hrs. a.m. le 29 septembre 1891.

Les personnes désirant obtenir des diplômes de sages-femmes seront examinées à cette réunion; honoraire $10.

A. G. BELLEAU, M. D. Québec.
F. WAYLAND CAMPBELL, M.D. Montréal
Secrétaires

Québec, 7 septembre 1891.

8 9 10 11 12 14 16 18 21 23 25 28

Compagnie Manufacturière

COBBAN

BEAUX OBJETS D'ART

DOREURS ET FABRICANTS

—DE—

MOULURES ET DE CADRES

148, Rue McGill

Vieux Cadres Redorés. 260—1 m v

C'est avec le GOUDRON GUYOT liqueur concentrée, qu'ont été faites les expériences dans sept grands hôpitaux de Paris, ainsi qu'à Bruxelles, Vienne, Lisbonne, etc., contre les rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes des bronches et de la vessie, affections de la peau, dartres, eczémas.....

Le Goudron Guyot, par sa composition, participe des propriétés de l'Eau de Vichy tout en étant plus tonique. Aussi possède-t-il une efficacité remarquable contre les maladies de l'estomac.

Comme chacun le sait, c'est du goudron que sont extraits les principes antiseptiques les plus actifs; c'est pour cette cause que le Goudron Guyot constitue, en temps d'épidémie et pendant les chaleurs, une boisson préservatrice et hygiénique qui rafraichit et purifie le sang.

« *Cette préparation sera bientôt, je l'espère, universellement adoptée.* Professeur BAZIN, Médecin de l'Hôpital St-Louis. »

C'est seulement rue Jacob, 19, Paris, que se prépare le Véritable Goudron Guyot.

En vente à Montréal, chez Fabre et Gravel Lyman Sons et Cie, et dans la plupart des bonnes pharmacies.

Par M. HICKS & CIE

Grande Vente Annuelle

de meubles de haute classe venant des principales manufactures de Grand Rapids et de Chicago, convenables pour antichambres, salons, salles à manger, chambres à coucher, bibliothèques et vestibules.

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer qu'ils se sont procuré le grand entrepôt No 186 rue McGill pour la vente d'une grande consignation de meubles d'art de première classe, venant de Grand Rapids et Chicago, qui surpasseront tout ce qui a été offert jusqu'à présent en qualité et en style. Ces meubles sont en acajou, en chêne équarr, chêne anglais antique, cerisier naturel, merisier naturel, érable blanche et noyer. Ces meubles bourrés comprendront: ameublements de salon, de salle de réception, de chambres à coucher, divans, sofas, chaises différents modèles, canapés, berceuses et autres meubles couverts avec les plus riches marchandises, aussi quelques couchettes montées en cuivre, modèles anglais et parisiens.

La vente aura lieu

Au No 186, rue McGill,

Mardi, le 15 septembre

A 10 et 2.30 heures.

Meubles exposés jeudi prochain, le 10 septembre.

M. HICKS & CIE,
257—4 Encanteurs.

Vente très Attrayante

Peintures a l'Huile et Aquarelles,

Par Allan Edson, F. A. Verner, O. R. Jacobi, John Fraser, T. M. Martin, M. Seymour et autres artistes bien connus. Epreuves d'esquisses, gravures, photographies coloriées, *Fac Simile*, ébauches à l'encre de Chine.

Les soussignés ont reçu de A. J. Pell, Ecr, l'ordre de vendre, à leurs salles, Nos 1821 et 1823 rue Notre-Dame,

Lundi après-midi, 14 Sept.,

Une collection de **TABLEAUX** élégamment encadrés, parmi lesquels se trouvent deux peintures à l'huile, deux aquarelles par feu Allan Edson: aussi des portraits des ateliers de F. A. Verner, O. R. Jacobi, John Fraser, M. Seymour, F. M. Martin, des membres de l'Académie Royale Canadienne et de plusieurs artistes bien connus de la Grande Bretagne.

Les esquisses et les gravures sont toutes de premier ordre et représentent des scènes très agréables à voir.

Les catalogues sont prêts et les tableaux sont exposés.

Vente à 2.30 heures.

M. HICKS & CIE,
258—4 Encanteurs.

ROLLAND & FRERE

MARCHANDS DE MEUBLES

EN GROS ET EN DETAIL

Importateurs de couchettes en fer de toutes dimensions, spécialement pour les collèges ou autres institutions religieuses; pour hôtels ou maisons de pension, diverses fabriques. Aussi des lits à ressorts (Springbeds) et matelats de toutes sortes, soit en laine, en crin ou mousse, etc, etc. Nous avons en stock tous les matériaux nécessaires pour la fabrication des meubles, bourrures de toutes sortes, pour matelas, etc, etc, serrures, poignées, vitres de miroirs, crin, mousse, étoupe, draps de crin, damas, peluche, brocatelle, etc.

442 et 444, Rue St-Jacques

250—jno

Le Libre Echange

Le libre-échange veut dire, comparer le travail canadien à celui le moins cher du monde, y compris le travail des Chinois et celui fait aux prix les plus bas.

LE TARIF ELEVE

signifie des gages élevés, beaucoup d'ouvrage, ce qui permettra à tous les ouvriers de fumer les

CIGARES

Crème de la Crème

219—jno 1mv

ATELIERS FROC ROBERT

33, rue Bonaparte, PARIS

Statues religieuses, Chemins de Croix, Calvaires, Autels, Chaires à prêcher, Confessionnaux, Crèches, Bannières, ... Catalogue illustré franco

Par BENNING et BARSALOU

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES DE GOUT ET D'ETAPE, Habillements confectionnés, Chaussures, etc, etc, etc, par encan.

Les soussignés vendront, à leurs salles de vente, Nos 86 et 88 rue St Pierre,

Mercredi, le 16 Septembre,

Un assortiment général de marchandises de goût et d'étape, tant domestiques qu'importées, en lots propres à satisfaire les besoins du commerce de la ville et de la campagne, comprenant lainages, draps, tweeds, moltons, serges, coatings, tapis, flanelles, étoffes à robes, chemiserie pour hommes, gants et mitaines, couvertes, bonneterie, notions, articles de fantaisie, sous-vêtements.

—AUSSI—

Une consignation nouvelle de lingerie en toile.

—AUSSI—

(Reçu tout dernièrement pour vente spéciale)

32 caisses de nouveautés assorties propres au commerce d'automne et d'hiver.

Aussi un grand assortiment d'habillements pour hommes, jeunes gens et garçons, vestons, gilets et pantalons.

—AUSSI—

65 caisses de chaussures assorties et une grande variété d'autres marchandises.

Vente sans réserve. Conditions libérales.

Vente à 10 heures a. m.

BENNING & BARSALOU,
260—4 Encanteurs.

EXPOSITION ELECTRIQUE

Rond Victoria, 49 rue Drummond

SUCCES ASSURE

Chaque soir des centaines de personnes ne peuvent trouver de place.

Ouverte toute la semaine de 10 a.m. à 6 p.m. et de 7.30 à 10.30 p.m.

ENTREE..................25 Cts.

251—15

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et endossées: "Soumissions pour la salle d'exercice à Toronto," seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 2 octobre 1891, pour les divers travaux relatifs à l'érection de la salle d'exercice de Toronto.

Les plans et devis seront visibles au département des Travaux publics, Ottawa, et au bureau de R. C. Windeyer, architecte, Toronto, le et après le 11 septembre, et les soumissions ne seront pas mises à l'étude à moins qu'elles ne soient rédigées d'après la formule fournie et signées de la véritable signature des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics et représentant une somme égale *à cinq pour cent du montant de la soumission.*

Ce chèque sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait l'entreprise ou ne terminerait pas les travaux qu'il aurait entrepris. Il sera remis au soumissionnaire au cas où sa soumission ne serait pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

(Par ordre)

E. F. E. ROY, Secrétaire.

Département des Travaux Publics
Ottawa, 5 septembre 1891 260—3

A LOUER

Plusieurs beaux bureaux, bien éclairés et chauffés à la vapeur, situés au-dessus des ateliers de LA PRESSE, sur le même étage que les bureaux de l'association des Entrepreneurs, No 71A rue St-Jacques. Ils peuvent servir de bureaux pour avocats, architectes, etc., ou salles d'échantillons. S'adresser à

T. BERTHIAUME

No 71 RUE SAINTJACQUES

95—jno

LE VIN de QUINIUM LABARRAQUE

unique préparation de ce genre approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du Quinquina. « *Quelques grammes de Quinium produisent le même effet que plusieurs kilos de quinquina.* » (ROBIQUET, Professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris.)

« *J'ai cherché pendant longtemps un tonique puissant, je l'ai rencontré dans votre Quinium que je considère comme le restaurateur par excellence des constitutions affaiblies.* »

Dr CABARET.

« **Le Vin de Quinium Labarraque** *est le plus utile complément de la Quinine dans le traitement des fièvres. Ses effets sont particulièrement remarquables dans les fièvres d'accès anciennes et dans la cachexie paludéenne.* »

Profr BOUCHARDAT.

Dans la plupart des Pharmacies. — Paris: L. Frère, 19 rue Jacob, Paris.

En vente à Montréal chez Fabre et Gravel Lyman Sons et Cie, et dans la plupart des bonnes pharmacies.

Par D. H. et W. H. FRASER

GRANDE VENTE REGULIERE hebdomadaire de pianos, tapis, meubles de salon, de salles à manger et de chambres à coucher, poêles de passage et de cuisine, ranges, etc, etc. Aussi tweeds, hardes faites, marchandises sèches, etc, à nos salles de vente, No 220 rue St Jacques, Vendredi matin, 11 courant, à dix heures. Argent avancé sur consignations, prompts rapports, emmagasinage pour meubles, etc.

D. H. & W. H. FRASER,
255—5 Encanteurs.

B. & S.

Vente par autorité de justice pour liquider une succession.

Les soussignés vendront par encan public, à leurs salles, SAMEDI, le 12 Septembre, à 10 heures de l'avant-midi, les articles suivants sans aucune réserve: Ameublements de salon et de chambre à coucher, sofa, sofa-lits, tables, couchettes en fer, berceaux, sommiers élastiques, chaises, livres, miroirs, grands bureaux, valises, etc, etc. Vente à 10 heures précises.

BROWN & SCRIVER,
Encanteurs,
259—2 208 et 210, rue McGill.

AVIS AUX ACHETEURS

$300,000 de propriétés neuves à vendre; payant 10 et 12 p.c. S'adresser à

V. LAFLEUR,
17 Côte de la Place d'Armes.
235—1m Telephone Bell 2277.

A vendre ou à échanger

Pour propriétés de ville

à St Hugues, comté de Bagot, district de St Hyacinthe.

Une belle propriété appartenant autrefois au défunt juge Ramsay, connue sous le nom de Domaine Ramsay, grandeur du terrain, au-delà de 200 arpents, à peu près la moitié en terre faite et le reste en bois de construction, deux petites maisons, plusieurs bâtiments, le tout en bon ordre, bien clôturée; pas de taxes seigneuriales, à peu près 25 arpents du village et du dépôt de St Hugues, avec sucrerie, contenant 2100 chaudières, et pouvant entailler 3000 autre érables, aussi bonne cabane à sucre, un évaporateur (Noyes Miltomore wrought iron Arches) pouvant réduire une livre de sucre à la minute, en usage depuis un an; moulin à farine et à bois à proximité. Aussi un cottage neuf avec hangars et autres bâtisses, beau jardin au village, une grange de 104 pieds de long, près du dépot, pouvant servir pour commerce de foin. L'acquéreur peut juger de la valeur en venant examiner immédiatement la récolte sur pied. Conditions 1/3 comptant, la balance payable à termes faciles. Pour informations s'adresser au propriétaire, A. Berthiaume, village St Hugues ou à T. Berthiaume, éditeur de LA PRESSE à Montréal. 230—jno

LE PAIN

Si vous voulez un bon pain et la meilleure valeur pour votre argent, achetez argent comptant de Stuart et Herbert, et **EPARGNEZ 25 p. c.** car nous sommes seuls boulangers qui ne font affaires strictement que pour argent comptant. Notre pain est livré dans toutes les parties de la ville.

Téléphone Bell 7108.

STUART & HERBERT,
1003 et 1005, rue Rivard,
252— Côte St-Louis.

THÉ ET CAFÉ

Epargnez votre argent en allant acheter votre Thé et Café chez

S. BEAUCHAMP

No 1239, Rue Notre-Dame

Les personnes qui veulent faire leur provision de Thé et Café gagneront 10 et 15 cts par livre en achetant par 5 lbs à la fois.

Vaisselle vendue au prix du gros.

20 services à diner vendus à moitié prix.

15 services à déjeuner vendus à bon marché chez

S. BEAUCHAMP

258—4 **No 1239 Notre-Dame.**

AUX DAMES

Explications Gratis

Mme J. PENLEY, célèbre modiste, a inventé un nouveau système pour faire les robes, a ouvert une école de couture au No 2259A rue Ste Catherine, succursale de son établissement de Boston et New-York. Dans cette école les dames apprennent à couper, façonner, garnir et draper dans tous les genres. Robes de bal, de réception et de soirée. Le système entier enseigné par l'inventeur du meilleur modèle de robes de l'univers. Chaque ménagère peut épargner des centaines de dollars. N'hésitez pas un instant. Il ne vous en coûtera rien de visiter son nouveau système. Robes tracées en trois minutes. Ainsi, une chance exceptionnelle pour quelques dames et demoiselles d'entrer dans un commerce lucratif et de gagner de $5 à $10 par jour. Mères, c'est maintenant le temps de faire apprendre à vos filles ce travail payant. Le système de taillage le plus populaire inventé jusqu'ici. Ouvert le soir. Mme E. L. ETHIER, gérante, 2259A Ste Catherine.

249—jno

Magasin à Louer

Le magasin portant le No 69 rue St Jacques, autrefois occupé par les bureaux de

LA PRESSE

Possession immédiate

S'ADRESSER A

T. BERTHIAUME

Bureau de LA PRESSE

114—jno

BOULEVARD ST-DENIS

La Place par Excellence

LE BOULEVARD ST-DENIS est la plus belle subdivision des alentours de Montréal; près de la gare du Mile-End et à cinq minutes de marche pour se rendre aux chars urbains, qui vont se rendre, au printemps, sur nos terrains.

Nous n'obligeons pas à bâtir.

Nos rues ont 81 pieds de largeur.

Nos conditions sont faciles.

Tout le monde peut en acheter.

Achetez à présent avant que nous les renchérissions.

NOS PRIX SONT:

$10 Comptant—$5 par mois

Rue St-Denis	à 15c	le pied
Rue Cowan	à 10c	le pied
Rue Huntley	à 10c	le pied
Rue Labelle	à 10c	le pied
Rue Herbert	à 8c	le pied
Rue Erables	à 8c	le pied

$20 Comptant—$10 par mois

Nous avançons de l'argent à ceux qui veulent bâtir

Nous défions qui que ce soit pour vendre des lots à meilleur marché que nous.

Pour informations et plans, s'adresser à

McCuaig & Mainwaring

147 RUE ST-JACQUES

258—6

CIE de NAVIGATION RICHELIEU et ONTARIO

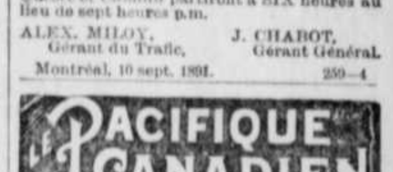

Changement d'heure.

Le et après lundi le 14 courant, les vapeurs *Québec* et *Canada* partiront à SIX heures au lieu de sept heures p.m.

ALEX. MILOY, Gérant du Trafic. J. CHABOT, Gérant Général.

Montréal, 10 sept. 1891. 259—4

PACIFIQUE CANADIEN

COURSES A BEL-AIR

10 et 12 SEPTEMBRE

Les trains partiront de la gare Windsor pour

BEL-AIR

10 Septembre à 2 p.m.

12 Septembre à 1.30 et 2 p.m.

Retour—De Bel Air à 5.30 p.m. les deux jours.

Prix du passage, aller et retour, y compris l'admission au terrain, **50c.**

Le 12 septembre, le train suburbain qui arrive à Bel-Air à 6.42 p.m., arrêtera à Vaudreuil et aux stations intermédiaires pour la commodité des passagers.

Billets et détails aux

Bureaux des Billets a Montreal

266 RUE ST-JACQUES

Et a la Gare Windsor

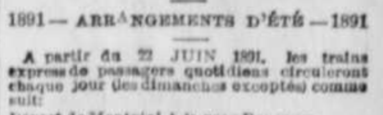

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

1891 — ARRANGEMENTS D'ÉTÉ — 1891

A partir du 22 JUIN 1891, les trains express de passagers quotidiens circuleront chaque jour (les dimanches exceptés) comme suit:

Départ de Montréal, à la gare Bonaventure, par le chemin de fer du Grand Tronc		8.00	22.15
Départ de Montréal à la gare Windsor par le chemin de fer Pacifique Canadien		22.00	22.00
Départ de Lévis		14.30	7.25
Arrivant à la Rivière du Loup		17.30	11.50
do	Trois Pistoles	18.27	12.57
do	Rimouski	19.57	14.40
do	Petit Metis	20.52	15.43
do	Campbelton	23.50	18.45
do	Dalhousie	1.10	19.45
do	Bathurst	1.40	
do	Newcastle	2.50	
do	Moncton	5.00	
do	Saint-Jean	8.30	
do	Halifax	11.30	

Les wagons dortoirs, buffets et tous les autres wagons du train-express rapide qui part de Montréal chaque jour (dimanche excepté) à 8.00 heures se rendent directement jusqu'à Halifax sans transfert, en vingt-huit heures et trente-sept minutes.

Les wagons du chemin de fer Intercolonial entre Montréal et Halifax sont éclairés par l'électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive.

Les wagons dortoirs buffets et tous les autres chars du train partant de Montréal à 22.15, chaque jour, (les dimanches exceptés), se rendent directement à Dalhousie.

Tous les trains circulent d'après le temps moyen de l'Est.

Des billets, aller et retour peuvent être obtenus, pour faire le trajet sur chemins de fer ou bateaux à tous les endroits du bas du fleuve St Laurent ou des Provinces Maritimes.

Pour les billets de passage et toutes les informations en rapport avec le prix des passages, le taux du fret et les arrangements des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON,
Agent du fret et des passagers de l'Est, 136 rue St-Jacques, Montréal, en face du St Lawrence Hall.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 17 JUIN 1891.

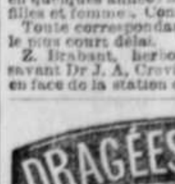

DYSPEPSIE guérie radicalement, ainsi que l'anémie, les débilités générales, les maladies de la peau, les maladies nerveuses, les maladies secrètes, les maladies de la vessie, les rétentions d'urines, les pertes blanches, les maladies de la matrice, cette triste affection qui fane et ruine en quelques années la santé de tant de jeunes filles et femmes. Consultations gratuites.

Toute correspondance recevra réponse sous le plus court délai.

Z. Brabant, herboriste, ancien élève du savant Dr J. A. Crevier, 10½ carré Chaboillez, en face de la station de pompe, Montréal.

DRAGÉES MEYNET D'EXTRAIT NATUREL DE FOIE DE MORUE

Remplaçent avantageusement l'Huile de Foie de Morue sans avoir aucun de ses inconvénients.

PARIS, Pharmacie MEYNET, rue d'Amsterdam, 31

Montréal: Dépôt Pie LAVIOLETTE & NELSON

MANTEAUX POUR DAMES

NOUS VENONS DE RECEVOIR DIRECTEMENT DE PARIS

Cinq Caisses de Manteaux d'Automne

Tout ce qu'il y a de plus nouveau dans la coupe et le tissu.

DETAIL AUX PRIX DU GROS

DUPUIS FRERES

Coin des Rues Ste-Catherine et St-André

207—5

EXTRA

Température
(Probabilités pour les prochaines 24 heures.)

TORONTO, 11, 11 hrs. a. m.—Temps beau et chaud.

UNE FAMEUSE VESTE

M. Lister aux abois

Un témoin hostile exonère M. Chapleau, M. Berthiaume et "La Presse"

Notre correspondant d'Ottawa nous écrit au sortir du comité des comptes publics :

"M. Lister se rappellera longtemps la veste qu'il a remportée ce matin du comité des comptes publics. Il s'était rendu là armé de toutes pièces et entouré de ses amis libéraux auxquels il avait promis la tête de M. Chapleau. Mais le témoignage de M. Young, président de la New England Paper Company, sur lequel M. Lister se fondait pour établir que M. Chapleau connaissait le marché intervenu entre M. Berthiaume et la New England Paper Company, a prouvé tout le contraire. Lister et Langelier! *Arcades ambo !* Quelle déconfiture!

M. Lister était tellement abasourdi des réponses claires et nettes de Monsieur Young, qu'il a tenté une diversion en donnant à entendre au comité que s'il pouvait seulement mettre la main sur certaine lettre dont un ami de l'un de ses amis avait entendu parler par un autre ami, il impliquerait certainement l'honorable M. Chapleau. Et, se basant sur ces on dit, M. Lister demande que M. Young retourne chez lui et revienne devant le comité avec la fameuse lettre. M. Young a beau jurer qu'il n'a jamais reçu de M. Chapleau de lettre concernant ce contrat, M. Lister persiste. Finalement M. Young piqué par la persistance injurieuse de M. Lister lui lance l'apostrophe suivante :

"Je vais vous parler ouvertement, dit-il ; vous voulez prouver que M. Chapleau connaissait le contrat intervenu entre M. Berthiaume et moi, eh bien ! je vous déclare que vous êtes incapable de faire cette preuve par la lettre dont vous parlez, car jamais M. Chapleau ne m'a écrit telle lettre. Votre information est complètement fausse et vous êtes incapable de l'établir. Je ne suis *pas un ami de M. Chapleau ni un ami de M. Berthiaume* avec lequel j'ai eu un procès pour rupture de contrat, et soyez certain que si j'avais une lettre de la nature de celle dont vous parlez, je l'aurais produite lors du procès et je la produirais aujourd'hui. Mais cette lettre n'a jamais existé."

De plus, ajouta M. Young, mon temps est trop précieux pour que je revienne passer une autre journée à votre disposition à Ottawa. Je vous ai donné mon témoignage ; faites-en ce que vous voudrez, mais je ne reviendrai pas devant le comité.

—On vous forcera, dit M. Lister.

—Je suis citoyen américain, dit M. Young, je me prévaudrai de mes droits.

Tête de Lister, tête de tous les rouges du comité."

NOTE DE LA RÉDACTION. — Les journaux anglais comme le *Globe*, le *Mail* et le *Witness*, vont-ils comprendre enfin qu'ils ont été mystifiés au sujet de toute cette affaire ?

Quant à l'*Electeur*, nous ne demandons aucune réparation d'honneur : c'est un voyou pris de rage qui jette de l'ordure aux passants sans s'apercevoir qu'il est le seul a se salir.

LA CRISE A QUEBEC

La réponse de M. Mercier à la demande d'explication du lieutenant gouverneur a été préparée hier par le premier ministre et le savant professeur François Langelier.

Les explications ministérielles seront soumises aujourd'hui même et mises à l'étude, sans doute, de suite, car une prompte action semble nécessaire.

Un député libéral parlait ce matin du conflit entre le lieutenant gouverneur et M. Mercier comme d'une affaire qui devra nous amener prochainement des élections générales. Nous avons nos doutes là dessus.

MOINS FEROCE

Le *Canadien* d'hier est un peu moins féroce que celui de lundi. Il ne peut se dispenser encore de faire la leçon à des confrères qu'il n'a pas même lus, mais qu'il lira...... plus tard, sans doute, car il sait lire—il nous en a donné l'assurance l'autre jour.

Il termine hier un court article par les réflexions suivantes :

Le droit, le devoir du lieutenant gouverneur est de s'enquérir, de se faire rendre compte, de discuter avec ses aviseurs les moyens les plus propres à revendiquer l'honneur public.

Le motto de tous doit être : restons dans la constitution. Elle offre les ressources nécessaires à toutes les situations.

Le lieutenant-gouverneur possède le droit de s'enquérir! mais c'est exactement ce que nous soutenons depuis, au petit moins, un mois, et le *Canadien*, lui, vient de constater ce droit.

S'il a ce droit, comment doit-il l'exercer? Va-t-il s'enquérir auprès des coupables eux-mêmes ou auprès d'un jury indépendant, impartial ?

S'il a le droit de s'enquérir, le lieutenant-gouverneur n'a-t-il pas le devoir de rechercher la meilleure preuve possible ? Le meilleur tribunal, la meilleure preuve possible, c'est le double apanage du droit de s'enquérir. Or rien de tout cela ne peut se trouver dans la Chambre.

QUESTION DE L'EAU

Son Honneur le juge Wurtele a, cet après-midi, rendu jugement dans les quatre causes de fermeture de l'eau, intentées l'an dernier. Il a accordé $50 de dommages et les frais d'une action de $3,000 dans les quatre causes.

Nous espérons qu'il n'y a rien de fondé dans la rumeur de la nomination comme juge, de l'honorable M. J. Blanchet. Il remplacerait le juge Routhier qui viendrait à la cour d'Appel à la place du juge Tessier, résignataire.

Nous concevons que la politique ne soit pour le chef de l'opposition conservatrice qu'une suite de sacrifices trop pénibles pour qu'il persiste à y demeurer quand ses études, ses goûts, ses aspirations même le poussent vers le banc. Mais la Province se trouve dans une telle pénurie d'hommes publics honnêtes et éminents que l'éloignement de M. Blanchet serait une perte très sensible à son parti et au pays.

L'*Empire* et le *Monde* disent qu'il est possible que l'honorable M. Beaubien rentre dans la politique provinciale.

Dans les circonstances, ce serait une précieuse acquisition ; les affaires provinciales devraient concentrer l'attention, nous dirons même le dévouement le plus entier, de tous les citoyens haut placés qui désirent le salut de la province.

Comité des chemins de fer
(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 11.

Le comité du Sénat a adopté ce matin, a huis-clos, son rapport dans l'enquête de la Baie des Chaleurs.

Le rapport sera présenté au Sénat cette après-midi.

Comité des Comptes Publics

Ottawa, 10.

L'enquête Schultz s'est terminée en queue de poisson ce matin au comité des comptes publics. Mulock a été obligé d'avouer qu'il avait failli dans sa preuve.

L'honorable A. Lacoste

L'honorable A. Lacoste, dont la nomination comme juge en chef de la cour d'Appel, doit être publiée officiellement ces jours-ci, est né à Boucherville en 1842. Son père, l'honorable Ls Lacoste, avait été membre du Sénat.

L'hon. M. Lacoste fit ses études au collège de Saint-Hyacinthe et à l'Université Laval. Il fut admis au barreau à l'âge de 21 ans. Il fit successivement partie des sociétés légales de Jodoin et Lacoste, Moreau, Ouimet et Lacoste, Leblanc, Cassidy et Lacoste, Lacoste et Drummond, Lacoste, Globensky, Bisaillon et Brosseau, finalement Lacoste, Bisaillon, Brosseau et Lajoie.

Il a été nommé Conseil de la Reine en 1880, conseiller législatif en 1882 et sénateur en 1884.

Aux Iles Dickinson

C'est demain, qu'a lieu la seconde excursion, organisée par M. François Corbeille, wharfinger, aux Iles Dickinson.

Cette excursion promet d'être un succès sous tous les rapports, si l'on en juge par la rapidité avec laquelle se vendent les billets. Le vapeur "Gatineau," qui a été nolisé pour l'excursion, sera magnifiquement décoré, et, le soir, sera illuminé au moyen de lanternes chinoises. Le départ aura lieu samedi soir, à cinq heures, du pont Black, au pied du canal Lachine.

Cour d'assises

On a commencé ce matin le procès de George Nickerson, contremaître d'une équipe d'hommes qui travaillaient au déchargement du vapeur "Corean" le 4 août dernier. L'un d'eux, un nommé Louis Lacoste a été frappé par une pièce de fer et est mort à l'hôpital le 19 du même mois. Le jury a rendu un verdict alors, d'homicide contre NicKerson, l'accusant de négligence. L'accusé est défendu par M. H. C. Saint-Pierre. La cause se continue.

A l'ouverture de la cour, ce matin, M. Macmaster a été félicité par le juge Cross de ce qu'il avait bien voulu prendre la défense de la fille Ellen Enwright, accusée d'avoir caché la naissance de son enfant. M. Macmaster a remercié la cour en termes très choisis.

Accident à Longueuil

Hier soir, vers six heures expirait à Longueuil l'enfant de M. H. A. Brault de la maison Chs. Desjardins et Cie, de Montréal, victime d'un accident qui lui était arrivé vers 8 a. m.

Il était âgé de huit ans, et s'amusait à jouer avec de petits compagnons dans la cour de l'hospice St-Charles à Longueuil.

Les jeunes imprudents passaient entre les pattes d'un cheval. L'animal très docile, en chassant les mouches, frappa le jeune Brault à la tempe.

L'enfant tomba à genoux en s'écriant : "Mon Dieu, je vais mourir". Grâce à sa forte constitution il put survivre jusqu'à hier soir à ce coup fatal. Les secours des médecins ont été inutiles.

C'était l'enfant unique de M. Brault. Ses parents sont au désespoir.

Congrès ouvrier

NEW CASTLE, 11—Le congrès ouvrier aura sa prochaine session à Glasgow en 1892.

L'AFFAIRE McGUIRE

Landers "the unknown" ne parait pas devant le comité de police

Le constable McGuire réintégré dans ses fonctions

Le comité de police a siégé ce matin pour entendre les dépositions dans l'affaire du constable McGuire, accusé de brutalité envers un prisonnier qu'il conduisait au poste.

Les faits se résument à ceci : Le 24 août dernier, vers trois heures de l'après-midi, plusieurs jeunes gens remontaient la rue McGill et semblaient plus ou moins sous l'influence de la boisson. Rendus vis-à-vis le magasin de M. Wm Evans, marchand de graines, l'un d'eux s'est mis à frapper le cheval d'un cultivateur.

Le constable McGuire, se trouvant de faction alors près du marché Sainte-Anne, arrêta un nommé Robert McIntyre, pendant que le constable Ward faisait M. Evans prisonnier.

Le prisonnier McIntyre reçut du constable deux coups de bâtons sur la tête.

Le lendemain, le maire McShane recevait une lettre signée par un nommé Landers protestant contre "la brutalité du constable McGuire", disait-il. En recevant cette communication, le maire a écrit au chef Hughes lui demandant de suspendre McGuire en attendant le résultat de l'enquête. Depuis ce temps-là, l'auteur de la lettre en question est resté introuvable. Le maire McShane a expliqué ce matin qu'il croyait d'abord que la signature était celle d'un nommé Lander, employé du Grand-Tronc qu'il connaissait depuis des années. Notre premier magistrat n'a pas menagé ses expressions ce matin à l'égard de l'individu en question et l'a traité de lâche parce qu'il n'avait pas eu le courage de venir appuyer son accusation contre le prévenu.

L'échevin Jeannotte présidait l'assemblée. Outre les membres du comité de police, il y avait de présents les échevins J. B. R. Dufresne, Griffin et Clendinneng.

Le plaignant voulait être représenté par M. C. J. Doherty et McGuire par M. Poirier, mais ceci n'a pas été permis.

Le premier témoin entendu est le Dr Bouchard, médecin de la police, qui dépose que le 24 août il a été appelé au poste du bord de l'eau pour soigner un prisonnier qui avait reçu une blessure en arrière de la tête. D'après lui la blessure n'avait pas été causée par un coup de bâton, mais par une chute.

Robert McIntyre, le plaignant, déclare que le jour en question, il était un peu ivre, mais ne faisait pas de tapage. Quand le constable l'a arrêté, il lui a demandé pourquoi. Ce dernier, au lieu de lui répondre, a commencé à lui donner des coups de bâton dans les côtés. Il lui aurait passé une chaîne au poignet droit et sans cause ou raison, il l'aurait frappé à deux reprises à la tête avec son bâton, lui infligeant une blessure dont il porte encore la cicatrice. Il dit de plus qu'en tombant il a perdu connaissance et ne se souvient plus de ce qui est arrivé. Le lendemain, il a comparu devant le Recorder qui l'a condamné à 10 jours de prison. Il était alors en compagnie d'un nommé Mike Ennis. Celui-ci a eu huit jours de prison. Il n'a pas résisté et s'est laissé conduire comme un agneau. Il avoue avoir été arrêté deux fois pour ivresse et tapage.

Michael Ennis dit qu'il est celui qui a frappé le cheval et que McIntyre n'était pas blâmable. Il a frappé le cheval parce qu'il venait d'être mordu. Selon lui, l'homme de police n'aurait pas dû arrêter son compagnon. Il déclare avoir vu Maguire frapper McIntyre à deux reprises et le sang couler à flots. Plusieurs passants se sont mis à crier : honte ! honte !

Le témoin ici excite l'hilarité de l'assemblée en déclarant sérieusement qu'il croyait que le prisonnier avait saigné assez pour emplir deux sceaux. Lui aussi avoue avoir été arrêté six ou sept fois dont deux fois pour vol, mais a réussi à prouver son innocence.

Joseph Tremblay, charretier, a vu l'affaire. McGuire a frappé son prisonnier deux fois. Ils sont tombés tous les deux dans l'entrée du magasin de MM. Shaw et Cie., rue St-Paul. Le prisonnier a frappé le constable le premier.

Antoine Parent, restaurateur, et Louis Hamelin, journalier, donnent leurs dépositions dans le même sens.

Ludger Duchesneau a vu McIntyre aux prises avec le constable. Ce dernier s'est servi de son bâton deux fois. La foule rassemblée criait honte.

Menasippe Chartrand, Ludger Prezeau et Louis Quevillon, corroborent les témoignages précédents, mais déclarent que le prisonnier n'était pas sans connaissance. Ils déclarent de plus qu'ils ont été demandé par le maire, mais n'ont rien reçu pour rendre leur témoignage.

Léonard Miron et Onésime Brault, ont vu le prisonnier frapper McGuire avant que celui-ci se servisse de son bâton. Ils n'ont rien reçu pour rendre leur témoignage. C'est le maire McShane qui leur a demandé de venir au comité.

Le constable McGuire donne alors sa version de l'affaire. Il explique que son prisonnier résistait de la façon la plus violente et ce n'est qu'après qu'il a été frappé et renversé à terre qu'il s'est servi de son bâton. Vu la position dans laquelle ils se trouvaient, il était impossible qu'il le frappa en arrière de la tête. La blessure a été causée par la chute. Il appartient au corps de police depuis quinze ans et n'a jamais été reprimandé.

Gédéon Boisvert, épicier de la rue St-Charles, James Johnston, employé chez M. Evans, F. Jodery, caissier chez M. Shaw et S. J. Carter, marchand corroborent la version de Mcguire.

L'échevin Dufresne propose alors la résolution suivante : "Que le Maire avant reçu une lettre d'un individu se disant citoyen de la ville, faisant allusion à un soi-disant acte de brutalité de la part du constable Maguire a bien agi en suspendant ce dernier de ces fonctions." Adopté.

Le maire McShane se leva alors et s'adressant à Maguire lui dit: "Maguire, je vous ai suspendu, mais je vous réintègre dans vos fonctions."

L'assemblée s'ajourne ensuite.

Personnel

—Le Dr A. de Martigny, jr, part ce soir par le steamer Circassian pour aller passer trois ou quatre ans en Europe. Ses amis l'ont convié hier soir à un joli banquet au Balmoral.

—Le 26 septembre, M. Alfred St-Amour, eccl., fils de M. Alf. St-Amour, maire d'Acton Vale, partira pour Rome.

BROYE SOUS UN TRAMWAY

Pénible accident, ce matin

Ce matin, vers sept heures et demie, un accident qui a causé la mort d'un jeune homme, est arrivé à Hochelaga, à peu de distance du poste de police No 11.

Un jeune plâtrier du nom de Francis Dépatie, âgé de 19 ans et 8 mois, était monté sur un tramway pour se rendre à son travail. Il se tenait sur le marchepied près du conducteur, lorsqu'en arrivant à une voie de garage, le véhicule éprouva une violente secousse qui fit perdre l'équilibre au jeune homme. Celui-ci tomba et roula sous le tramway, où il se trouva pris dans les tringles de fer des freins et fut traîné jusqu'à une certaine distance. Lorsque le tramway fut arrêté, le malheureux jeune homme s'était trouvé pris de telle façon qu'il était plié en deux. Pour le retirer il fallut soulever le tramway.

On fit mander aussitôt l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame. Le blessé avait reçu sur le côté une égratignure peu profonde ; mais il paraissait souffrir de sérieuses lésions internes. Il ne perdit pas connaissance ; mais en arrivant à l'hôpital, il faiblit de plus en plus et on dut faire venir un prêtre.

Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, l'infortuné jeune homme expira vers dix heures moins un quart.

Le coroner Jones a été informé et une enquête aura lieu ce soir.

Le défunt pensionnait au No 19 rue Logan ; ses parents demeurent rue Saint-André No 262.

FAITS DIVERS

—M. Plamondon, qui a eu dernièrement des difficultés avec un conducteur des chars urbains, n'est pas M. A. J. Plamondon, marchand-tailleur de cette ville.

—Vers 11 heures ce matin, une alarme a appelé les pompier au No. 44 rue Berri. Le feu avait pris dans un hangar en arrière de la maison. Les pompiers ont eu promptement raison de ce commencement d'incendie. Les dégats tant aux marchandises qui se trouvaient dans le hangar qu'au bâtiment sont évaluées à $100 environ. On croit que le feu a été causé par des cendres chaudes qui se trouvaient dans un baril.

—Prière de ne pas oublier que c'est ce soir qu'aura lieu au Cabinet de Lecture paroissial la conférence de M. Salone, professeur d'histoire de l'Université de France et délégué de l'Alliance Française. Nous savons du reste que l'élite de notre société ne manquera pas cette occasion exceptionnelle d'entendre le savant conférencier. Les dames surtout sont priées de se rendre de bonne heure pour être bien placées. La conférence commencera à huit heures précises.

— Cette après-midi, le comité d'annexion prend en considération une lettre du président nes annexionnistes de Saint-Louis du Mile-End, demandant s'il serait opportun d'annexer immédiatement cette municipalité à Montréal. On s'occupe aussi de l'annexion du Côteau St-Louis.

—Quatre ou cinq cents personnes se sont réunies, hier soir, dans la grande salle du Windsor, pour prendre part au banquet offert par les citoyens aux électriciens. Le banquet a été présidé par Sir Donald Smith, ayant à ses côtés le Gouverneur-Général et le Consul américain. Une foule de personnages distingués du Canada et des Etats-Unis avaient pris place à table. Des discours furent prononcés par le Gouverneur-Général, M. Martin, de l'"Electric Engineering"; Hutler, l'honorable M. McShane, l'honorable juge Cross, H. McLennan, l'échevin Rolland, l'échevin Clendinneng, W. Dawson, J. Kennedy, A. J. Corriveau, J. Carroll, etc.

—M. Tancrède Bienvenu, du département de l'assistant-gérant de la banque Jacques-Cartier, vient d'être promu au poste d'inspecteur. Nos félicitations.

—M. A. Sénécal a intenté une action de $800 contre la commission des écoles de Maisonneuve.

—Il y a eu cette après-midi assemblée des comités de l'annexion à deux heures, du comité de la réception du "Bisson" à trois heures et quart et des finances à quatre heures.

—Le comité du feu s'est assemblé ce matin à dix heures. Des contrats ont été accordés pour deux mille pieds de boyaux aux compagnies suivantes : Montreal Hose Co, Keystone Co, de New-York, et Cable, d'Ecosse.

—L'examen semi-annuel du collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, pour l'admission à l'étude de la médecine, aura lieu jeudi, le 24 courant, dans le département médical de l'Université Laval, à Québec, et non à Montréal comme la chose a déjà été annoncée.

—Les nombreux amis de M. Chabot, le gérant de la compagnie de navigation du Richelieu apprendront sans doute avec peine la mort de sa plus jeune fille, arrivée jeudi après-midi, à sa résidence, à Lévis. Feue Mlle Chabot était âgée de 15 ans.

Notes diverses

L'honorable M. Mowat est arrivé à Ottawa hier ; il vient au sujet du règlement de comptes entre les provinces du Canada et le gouvernement fédéral.

—L'honorable M. Lacoste déclare prématurée la nouvelle de sa nomination au poste de juge en chef.

—Il est décidé aujourd'hui que le sous-comité des privilèges et élections préparera deux rapports. MM. Mills et Davies travaillent au rapport de la minorité et Sir John Thompson rédige celui de la majorité. Ces deux rapports ne seront pas soumis au comité des privilèges avant la semaine prochaine.

—On annonce, ce matin, que M. Devlin, député du comté d'Ottawa, est plus mal à la suite de l'opération qu'il a subie.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 11—Le capitaine Bootyman, de la barque "Berkeley Castle", qui vient d'arriver, rapporte qu'un des hommes de l'équipage, Herbert Walkeley, est mort en mer le 20 août dernier.

—L'assistant du phare de Pointe Renommée, a eu une main emportée en tirant le canon de la brume.

—Le drapeau flottait à mi-mât, hier, au consulat français, à l'occasion de la mort de l'ancien président Jules Grévy.

—On dit que des avocats bien connus de Rimouski, auront à répondre à des accusations de contrebande de liqueurs spiritueuses.

LE DRAME DE LOWELL

Arrestation d'un personnage étrange qui dit venir de Montreal

Est-ce l'assassin ?

LOWELL, 11 — Malgre la récompense de $500 promise pour l'arrestation de l'assassin de Belanger, cette affaire est encore entourée de mystères. La police fait maintenant des recherches d'un nouveau genre. Elle étudie la vie intime du défunt. Il est probable qu'on finira par trouver, comme dans la plupart des crimes, une femme au fond de l'affaire.

Plus récent — Le constable Provencher a arrêté un individu aux allures mystérieuses qui dit se nommer D. T. Joltoin et habiter Lowell. Cet individu, depuis l'assassinat de David Bélanger se fait passer ici comme étant un détective envoyé de Montréal. Lorsqu'il fut fouillé au poste de police, les officiers trouvèrent dans ses poches une lettre, racontant certains faits sur l'assassinat de Bélanger. Cette lettre il se l'était procurée chez Mme Y. U. Morin, en disant qu'il était détective de Montréal et qu'il avait été envoyé par M. Charles Laflamme.

Il donna le nom de David Godard à Mme Morin.

Questionné par les détectives sur ses moyens d'existence, il répondit qu'il était agent voyageur pour les journaux français de Montréal. Ensuite il dit qu'il était marchand ambulant et qu'il voyageait de place en place avec certains articles de fantaisie. Plus tard il déclara être agent pour la maison Fabre et Gravel de Montréal.

On a découvert que cet étrange individu a volé des habits dans différents magasins.

Cet individu a un toupet effrayant. Il ne se gêne pas de rire à la face des autorités qui le questionnent. Il se contredit dans toutes ces déclarations.

Il est impossible de savoir ce qu'il a fait depuis une couple de semaines.

Il a avoué connaître très bien le bloc "Odd Fellows" ou un de ses parents aurait été concierge longtemps.

Reddition d'un navire

BERLIN, 11—Le capitaine et le mécanicien du croiseur chilien "Presidente Pinto" sont passés à Kiel, en route pour Paris, où ils vont livrer le navire à l'agent de la junte chilienne.

La misère en Russie

ST-PÉTERSBOURG, 11—Dans la province d'Orel, des bandes de paysans attaquent les convois de grain et de denrées alimentaires, en dépit des escortes. Les combats sont fréquents et un grand nombre de personnes ont été tuées. Les crimes sont nombreux, vu que les habitants essaient d'échapper à la misère par l'emprisonnement. Les prisons sont encombrées.

Fin d'un aéronaute

NEW-YORK, 11—George White, un aéronaute de Chicago, a fait une ascension mercredi soir au Jardin Eldorado, à Weekawken. Le ballon a crevé et est tombé dans la rivière Hudson. White s'est noyé.

Meurtre

GREEN RIVER UTAH, 11 — Cass Hite et A. F. Kohler ont ravivé hier une pieille querelle. Kohler, s'emparant d'une carabine Winchester, se promenait dans les rues et disait à tous venants qu'il tuerait Hite. Ce dernier sortit pour le pacifier. Kohler tira vers lui un coup qui le manqua. Hite alors, saisissant son revolver à rouet automatique, tira deux fois, tuant Kohler instantanément et blessant Frank A. Drake, qui était près de Kohler.

Effondrement d'un pont

LEBANON, Pe, 11—A la mine de Cornwall, hier, un char lourdement chargé de minerai était poussé sur un pont de chevalets au-dessus d'un ravin, lorsque les pilotis ont cédé sous le poids et toute la charge est tombée écrasant plusieurs ouvriers qui travaillaient en bas. Henry Smith a été tué, un Italien a été mortellement blessé, Wm Scriver a eu deux côtes renfoncées et le crâne brisé. Plusieurs autres semblent n'avoir échappé que par miracle.

Policier assassiné

SAN FRANCISCO, 11—A une heure avancée de la nuit dernière, les policiers de nuit de la station du Sud furent surpris par la détonation d'un pistolet tout près de l'entrée du poste. Ils sortirent et trouvèrent le policier Grant mort sur le pavé, la tête trouée d'une balle. Un homme se sauvait à toutes jambes. On le rejoignit et lorsqu'il fut arrêté on constata qu'il avait aux poignets les menottes de Grant. Il nia avoir tiré sur ce dernier et dit qu'il se nommait Maurice Curtiss. C'est un individu bien connu dans le monde théâtral sous le sobriquet de "Samuel of Posen." Il était venu en cette ville de Berkeley où il demeure et avait bu toute la soirée avec ses amis du théâtre. On ignore pourquoi Grant l'avait arrêté mais on suppose qu'il faisait du tapage. Deux hommes qui se trouvaient du côté opposé de la rue ont été témoins d'une lutte entre Curtis et Grant, et ont vu la flamme du pistolet. Grant était sous l'influence de la boisson et il a refusé de parler au reporter qui l'a interrogé à la station de police.

Incendie

ALBANY, 11 — La fabrique de Thomas Stevens, située rue Clarke a été réduite en cendres ce matin. Un des murs est tombé, et le pompier Luby a été tué et plusieurs autres ont été grièvement blessés.

Collision en mer

ATHÈNES, 11—Une collision a eu lieu au large du Cap Collona entre un vapeur italien, le "Taornima", de la compagnie des Messageries italiennes, et un vapeur grec, le "Thessalia." Le "Taornima" a coulé bas peu de temps après l'accident. Le capitaine, plusieurs membres de l'équipage et quarante de ses passagers de cabine se sont noyés. Le capitaine en second du "Taornima" et un certain nombre de passagers qui se tenaient sur le pont ont été sauvés par une embarcation du "Tessalia."

En bas du talus

GRINNELL, Iowa, 11—Un train venant de Monticina a déraillé près d'ici hier soir. Deux wagons ont été renversés et environ vingt personnes ont été blessées, quelques-unes très sérieusement. Toutes ont été amenées ici pour y recevoir des soins médicaux.

Stanley

LONDRES, 11—En quittant le roi Léopold, Stanley ira donner des conférences en Australie.

Notes musicales

M. L. E. N. Pratte doit déménager la semaine prochaine dans son ancien magasin, No 1676 rue Notre-Dame, qui avait été endommagé par le feu il y a quelques mois.

Le magasin a été complètement réparé et richement décoré à neuf de haut en bas et sera éclairé par 150 lumières incandescentes. Tout est neuf, décorations et instruments. Le nouveau stock a été commandé spécialement pour l'occasion et sera déballé à la porte du magasin, de sorte que les clients sont certains d'avoir des instruments parfaitement neufs, dans les derniers goûts et avec toutes les améliorations.

En attendant, M. Pratte offre à grande réduction les pianos et les orgues qui lui restent dans le magasin No 1683 rue Notre-Dame. Ces instruments n'ont pas le moindre dommage, mais doivent tous être vendus avant une couple de semaines, vu que M. Pratte ne veut pas en emporter un seul dans son autre magasin. Il y a, parmi, des pianos *Hazelton*, *Fischer*, *Behr* et *Dominion*, ainsi que des orgues de chapelle et de salon de différents facteurs, et les personnes qui auraient besoin d'un instrument de première classe à un *prix d'occasion* ne devraient pas manquer d'aller les examiner de suite.

Avis

Aux personnes qui ont gagné des prix au pique-nique des tailleurs de pierre. Ils seront distribués samedi le 12 septembre, au No 405 rue des Erables, à 7 hrs p.m.

Parc Sohmer

Ce soir, Mons. Edison et les électriciens se rendront au Parc Sohmer.

—N'allez pas payer les hauts prix pour vos effets de marchands-tailleurs quand vous pouvez obtenir les meilleurs effets sur le marché faits par des tailleurs de 1ère classe, à très bas prix chez Vineberg, 5 rue St-Laurent. 260—2

Samedi et Dimanche

L'après-midi et le soir, Dixon sur le fil de fer a 150 pieds de hauteur au Parc Sohmer. Allez le voir. 260—2

2 immenses poteaux

La Royal Electric Light Co a fourni les 2 plus grands qu'elle avait, pour former un chevalet au fil de fer de Dixon. qui marchera à une très grande hauteur samedi et dimanche prochain après-midi de 3 à 5 heures et le soir de 8 à 10 heures, au Parc Sohmer 260 2

150 pieds de hauteur

Dixon a pu placer son fil à 150 pieds de hauteur au Parc Sohmer. Ceux qui aiment les émotions pourront aller le voir samedi et dimanche, l'après-midi et le soir. Amenez vos enfants. 260—5

—Si vous désirez vous procurer un habit ou un pardessus pour vous-même, venez chez Vineberg et Cie, No 5 rue St-Laurent, où la coupe est garantie et où elle vous donnera satisfaction. 260—2

Edison

Ce soir, Edison et les électriciens assisteront à la représentation au Parc Sohmer.

Amusez vos enfants

En les emmenant voir les marionnettes de Till, au Parc Sohmer, samedi, après-midi et soir, ainsi que dimanche. 260—2

La nouvelle troupe Japonaise

La nouvelle troupe japonaise qui commence au Parc Sohmer lundi prochain, vient de finir un engagement de 9 mois à l'Eden Musée de New-York. Pour que l'Eden ait conservé cette troupe durant 9 mois il faut qu'elle soit réellement extraordinaire. Il y a 6 japonais et 2 japonaises, 7 actes différents. Ils joueront l'après-midi de 3 à 5.30 heures, et le soir de 8 10.30 heures tous les jours de la semaine prochaine. En plus les Marionnettes Till, genre Schwngerling. Les deux ours instruits du dompteur Pugel, Louis Vérande et l'orchestre. Amenez vos enfants l'après-midi, l'admission n'est que de 10 cts. 260—2

Dixon et les chutes Niagara

Samedi après-midi et soir, dimanche après-midi et soir, Dixon marchera en dehors du Pavillon du Parc Sohmer à une très grande hauteur. 259—3

Naissances

En cette ville, le 10 courant, l'épouse de M. Eug. Michaud, un fils. Parrain et marraine, M. et Mde F. Michaud.

Décès

BOURGOIN—En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 66 ans, 1 mois et 13 jours, Dame Adèle Couvrette, épouse de Hyacinthe Bourgoin.

Les funérailles auront lieu samedi le 12.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 205 rue St Denis, à 8.45 heures a. m., pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

CORMIER—En cette ville, jeudi, le 10 septembre, à l'âge de 50 ans et 3 mois, Joseph Cormier, tailleur.

Les funérailles auront lieu samedi, le 12.

Le convoi funèbre laissera sa résidence, No 158 rue des Allemands, à 6½ heures précises a. m., pour se rendre à l'église Notre-Dame, où un service sera chanté.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BÉDARD—En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 38 ans, Délima Cantin, épouse bien aimée de Joseph Bédard.

Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, No 1155 rue Ontario, pour se rendre à la gare Dalhousie à 9 heures p. m., et de là à St Sauveur de Québec, où les funérailles auront lieu lundi, le 14 courant, à 8.30 heures a. m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation, ainsi que les membres de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique.

A. T. WILEY & CIE offrent en vente un assortiment considérable de Pots à fleurs des couleurs les plus belles et les plus variées, à des prix spécialement réduits. Valeur plus qu'ordinaire. 1803 rue Notre-Dame.

Deux ou trois Capsules Guyot prises au commencement du repas peuvent remplacer *l'eau de Goudron* contre les *affections de poitrine* et *calment en peu de temps la toux la plus opiniâtre*. Chaque flacon contient soixante capsules blanches sur chacune desquelles est imprimé le nom de l'inventeur. Le traitement des *rhumes anciens ou négligés, bronchites chroniques, catarrhes, asthmes*, par les Capsules Guyot, coûte à peine dix à quinze centimes par jour. Ces capsules se vendent dans la plupart des pharmacies de tous pays et sont préparées 19, rue Jacob, Paris, dans la Maison L. Frere, qui a obtenu les plus hautes récompenses, Médailles d'or, aux Expositions internationales d'Amsterdam, Sydney, Paris, etc.

ANNONCE
— DE —
John Murphy & Cie

SAISON D'AUTOMNE, 1891

Département de Manteaux

Immense assortiment dans les plus hautes nouveautes de Manteaux importés directement des manufactures de Paris, Londres et Berlin.

Grand choix de Gilets, Collerettes, Dolmans, Ulsters et Circulaires Russes.

Manteaux pour enfants, une spécialité.

Gilets Reefer bleu marin, dans toutes les grandeurs et dans tous les prix.

Nouveaux Draps pour Manteaux.

Nouveaux Sealettes pour Manteaux.

Nouvelles Peluches pour Manteaux, de la célèbre manufacture de LISTER & CO, de Londres.

Nouveaux Tweeds pour Manteaux et Costumes, le plus grand choix à Montréal.

Manteaux et Costumes faits sur commande

COUPE ET FINIS GARANTIS

JOHN MURPHY & CIE

1781 et 1783 rue NOTRE-DAME

Coin de la rue St-Pierre

AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX

Nos des téléphones } Fédéral: 580. Bell: 2193.

Nouvelles Annonces

Arrivées trop tard pour être classifiées.

A VENDRE—Epicerie 85c dans la piastre. Bonne clientèle. Hôtels, restaurant, Boucherie, boulangerie, magasin d'articles de chasse et de pêche, La Prévoyance Gasnier, 1572 Notre-Dame. 260—1

A LOUER, rue Notre-Dame, près du carré Chaboillez, logement de 9 appartements avec w. c.; possession immédiate Loyer $12 par mois. E. R. Gareau, 1583 rue Notre-Dame, vis à vis le palais de justice. Heures de bureau, de 9 à 12 a. m. 260—jno

A VENDRE par Gustave Marcotte, agent d'immeubles, 67 rue St Jacques. $1875, magnifique propriété donnant un revenu de $212 par an, conditions faciles. $1050, terrain 45 x 139, situé coin Victoria et l'avenue Western. $500, propriété à deux logement, revenu de 11 à 12 p.c. par an, situé à West Farnham. 260—1

A LOUER belles chambres avec pension, 57 rue Berri. 260 3

A LOUER—Restaurant, licence payée, endroit central, loyer $25.00. Conditions faciles, Adresse : Agences générales, 25 rue St Jacques. 260 2

BONNE CHANCE pour les locataires. Maison à vendre payable au mois. Revenu de la maison $13 par mois. On pourra faire des marchés pour $19 par mois. S'adresser 224 rue Iberville. C. Lefebvre. 260-1

CHAMBRES meublées ou non meublées, avec pension, au No 44 rue St Constant. Chambre confortable pour un couple marié. 255—2

CHAMBRES meublées à louer, avec ou sans pension, 28 rue Berri. 259 2

DEUX BONNES couturières pour habits d'hommes. G. Boyer, 223 McGill, chambre 10. 260—2

MAISON ET MAGASIN à vendre ou à louer, à Laprairie, rue St Joseph, coin de la rue St Jacques, l'ancienne demeure du docteur Martin. On pourra échanger pour maison de ville ou terre à la campagne. S'adresser 224 rue Iberville. C. Lefebvre. 260—1

ON DEMANDE une bonne servante générale ; elle devra savoir laver et repasser et être bien recommandée. Se présenter au No 21 avenue du Collège McGill. 260 1

ON DEMANDE une servante pouvant servir la table ; elle devra parler anglais Se présenter au No 145 rue Bishop. 260 3

ON DEMANDE immédiatement 200 filles pour peler des tomates S'adresser à J. W. Windsor, 70 rue Albert. 260 2

ON DEMANDE une servante recommandée au No 51 rue St Hubert. 260 2

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille au No 19 rue des Erables. 260 1

ON DEMANDE au No 287 rue St-Hubert une servante pouvant fournir de bonnes recommandations. 260—2

ON DEMANDE un barbier au No 295 rue Notre-Dame 260—1

ON DEMANDE un compagnon barbier au No 381 rue Craig. 260—1

ON DEMANDE une servante générale au No 178 rue St-Hubert. 260—3

ON DEMANDE une cuisinière bien recommandée, 337 Sherbrooke. 260—3

ON DEMANDE une fille sachant bien servir la table "Arcade Café", 2320 rue Ste-Catherine. 260—2

ON DEMANDE une cuisinière au No 265 rue Sherbrooke. 260—3

ON DEMANDE une bonne cuisinière, bons gages. S'adresser à ce bureau. 260—3

ON DEMANDE une servante générale No 594 rue Amherst. 260—1

ON DEMANDE immédiatement 2 agents spéciaux pour le département Français d'une des meilleures compagnies d'Assurance Américaines, sur la vie. Nous donnerons un contrat très avantageux à un monsieur qui n'a pas peur du travail.
Système d'une application facile.
Expérience pas absolument nécessaire.
S'adresser confidentiellement à "Insurance" bureau de LA PRESSE. 260—6

ON DEMANDE trois bons cuisiniers, garçon de salle, pour la barre, des filles pour la table. S'adresser 561 Dorchester. 259—2

ON DEMANDE une servante recommandable pour une petite famille. Pas de lavage. S'adresser No 87 rue St Jacques. 259—2

ON DEMANDE un homme d'habitudes régulières pour avoir soin d'un cheval. Devra être un cocher soigneux et disposé à avoir soin de la fournaise. S'adresser au No 33 Avenue du Parc. 260-2

ON DEMANDE immédiatement, au No 615 rue Sherbrooke, une servante de ménage munie de bonnes recommandations. S'adresser au numéro ci-dessus après midi. 260—2

ON DEMANDE une servante. S'adresser à la chambre 90 Temple Building. 260 1

ON DEMANDE immédiatement un bon mécanicien capable de travailler sur le tour et shaper. S'adresser à Frechette & Cie 4 rue St Pierre. 260—1

ON DEMANDE une servante au No 112 rue Wolfe. 260—3

ON DEMANDE une bonne cuisinière et une fille de chambre avec recommandations, au No 631 rue Sherbrooke, coin rue Ste Famille ; bons gages. 260—2

ON DEMANDE un colporteur de bière, ayant de bonnes recommandations. S'adresser au Nos 20 à 26 rue St Dizier. 260—1

PERDU, hier, à partir de l'Exchange Hôtel Pointe St Charles au marché Bonsecours, un portefeuille contenant une somme de 2585 dollars. Récompense à celui qui le rapportera au No 125 rue St Christophe ou à M. Fortunat Montreuil, Somerset, propriétaire de l'objet perdu. 258—3

PERDU—Le 10 courant, un sac en soie noir pour dame, contenant porte-monnaie, de l'argent, etc. Itinéraire : du magasin Hamilton et Cie, McGill, Notre-Dame Ouest. Prière de le remettre à U. Denis. No 1613 Notre-Dame. 160—1

PERDU, depuis le 8 septembre, une vache sous poil roux. Une récompense sera donnée à quiconque la ramènera aux Srs Ste Anne, No 866 rue St Antoine, Ste Cunégonde. 260—3

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE. Henry Thomas, locataire et gérant.—Semaine commençant lundi le 7 sept., matinee samedi. Engagement spécial. Le grand opéra comique chinois PEARL OF PEKIN. Tel que représenté plus de 150 fois à New-York et autres endroits, 40 artistes. Grand chœur. Orchestre puissant. Riches costumes. Geants chinois. Vente des billets au Nordheimer. La semaine prochaine : *Darlington's Widow*. 257—5

THEATRE-ROYAL
SPARROW & JACOBS, Prop.

Semaine commençant lundi, le 24 août courant, après-midi et soirée. La fameux drame irlandais intitulé : CRUISKEEN LAWN, nouvelles chansons, danses, etc. Prix d'admission : 10c, 20c et 30c, sièges réservés 10c extra. Plan au théâtre de 9 hrs a.m. à 10 hrs p.m. Semaine suivante : DOWLING & HASSON. 257—5

LYCEUM OPERA HOUSE
Coin Ste-Catherine et St-Dominique

CETTE FEMME qui est si bien affichée et en si grande recherche sera au Lyceum Opera House Lundi le 14 Sept. Elle jouera le plus comique des rôles : MA TANTE OLLIE, dans la comedie la plus forte. En route :

APPLE ORCHARD FARM

Ne manquez pas de la voir.

☞ A l'avenir il y aura des places spéciales pour les dames a 10 et 20c. Sieges réservés au Lyceum et au New-York Piano Room, 10cts extra. Matinées tous les jours. 259—jno

COURSES A BEL-AIR

REUNION D'AUTOMNE

Jeudi, 10 Septembre,
Samedi, 12 Septembre.

Cinq courses chaque jour, y compris une course à barrières.

COUPE BEL-AIR, 10 Septembre.
BOURSE des Courtiers, 12 Septembre.

SERVICE DES TRAINS

Des trains spéciaux partiront des gares Bonaventures et Windsor chaque jour pour les courses. Prix des billets, aller et retour, 50c. Les billets de commutation et de saison ne seront pas acceptes sur les trains spéciaux. Prix du passage sur chars parloirs sur tous les trains, 25c pour aller et 25c pour revenir. Chars parloirs reservés pour les membres et porteurs d'insignes accordant des privileges. Le coupon du billet de chemin de fer vous permet d'entrer gratuitement sur le terrain des courses. Estrade principale, $1.00. Au'tre estrade, 25c. 257—4

La plus grande Attraction du siecle. Positivement la derniere saison du Grand
CYCLORAMA
— DU —
Crucifiement, Jerusalem et de la Terre Sainte

Admission réduite à 25c. Conditions spéciales offertes aux écoles et aux institutions. Conférenciers constamment occupés. Ouvert tous les jours, de 9 hrs a.m. jusqu'à 10.30 p.m. Dimanches, de 1 à 10.30 hrs p.m.

Coin des rues Ste-Catherine et St-Urbain

☞ C'est la meilleure occasion de votre vie Ne manquez pas d'y assister.

PELERINAGE
FÊTE DU CALVAIRE
Lundi, le 14 Sept. à OKA

Billet de retour, $1.00
Par le vapeur "Sovereign."
Prenez le train pour Lachine, 8.05 hrs a.m.
Billets à la gare Bonaventure. 259—3

INSTITUTRICES DEMANDÉES—On demande pour la municipalité scolaire de la paroisse des Saints Anges de Lachine, deux institutrices diplômées pour école élémentaire et bien recommandées, l'une pour l'école Dorval, devra être diplomée pour enseigner les langues française et anglaise et devra commencer lundi, le 21 courant, et l'autre pour l'arrondissement de la Côte St Paul, devra pouvoir enseigner l'anglais et commencer lundi, le 14 courant. S'adresser personnellement à M. le commissaire d'écoles Louis Amédée Quesnel, ou au soussigné. Ant. Lefebvre, secrétaire-trésorier. Lachine, 9 septembre 1891. 259—jno

ON DEMANDE des cigariers bunch makers, rollers, et packers. S'adresser à la manufacture de cigares "Montero," 631 rue Lagauchetière. 258—3

JE, SOUSSIGNÉ, défends à qui que ce soit d'avancer en mon nom, sans un ordre signé de ma main.
160—2 LEANDRE VERVAIS.

"BARBEAU"

FRIDAY'S NOTICE

ON PROPERTIES

$1,650—Rue Sanguinet, près de l'église, et en face des écoles, 2 bonnes petites maisons en bois et brique avec solage en pierre, des plus confortables. On vendra séparément ou les deux à la fois. Conditions, presque rien comptant, Nos, 795, 797, 799 et 801.

$3,200—Rue Plessis, Nos 431, 433 et 435, terrain 40 x 106, ruelle en arrière et une écurie de 17 places, solage en pierre, bois et brique. Des plus propices pour des charretiers. Conditions faciles.

$3,500—RUE RIVARD, une maison neuve, bois et brique avec une cave profonde. Loyer $408. Bains et w.c, Nos 50 à 56.

$6,000—RUE CADIEUX, Nos 219 à 221 et 10,12 et 16 rue Napoléon, un magnifique pâté de maisons donnant un loyer de $648. Elles sont toutes bien louées. Bon coin de commerce. Endroit d'avenir. Conditions raisonnables.

$10,000—RUE ST HUBERT, deux maisons doubles, rapportant $872, sans compter un magnifique terrain de 66 x 52, pour lequel en aucun temps je donnerai $1000. C'est sans contredit un des meilleurs placements possibles à Montreal. L'acquereur aura le bénéfice de $4500 à 5 p.c.

$8,500—Rue St Denis, près de l'église St Jacques, une des plus belles maisons de cette rue, possédant toutes les améliorations possibles; une espèce de Paradis Terrestre. Des plus convenables pour un médecin, ou capitaliste qui a les moyens de se payer ce luxe. Visible sur demande.

Lots Désirables

Rue des Erables, voisin de la rue Sherbrooke, 4 lots de 25 x 100. Endroit recherché et des plus privés.

Rue Wellington, coin de la rue Liverpool, un lot considérable que je vendrai à des conditions faciles. Inutile de vanter ces parages, car tout le monde financier les connait comme endroit de progrès.

Une foule d'autres maisons.
Une foule d'autres lots.
Je prête sur billets promissoires.
Je prête sur hypothèques à 5 et 6 p.c.

T. R. BARBEAU
COURTIER
53 RUE SANGUINET
Téléphone Bell 7009 260-1